



UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI (UAC)



FACULTE DES LETTRES, ARTS ET SCIENCES HUMAINES (FLASH)

ECOLE DOCTORALE PLURIDISCIPLINAIRE (EDP)

« ESPACES, CULTURES ET DEVELOPPEMENT »

LABORATOIRE D'ANAYSE ET DE RECHERCHE RELIGIONS, ESPACES ET
DEVELOPPEMENT (LARRED)

Filière : Sociologie-Anthropologie

Option : Sociologie du Développement

Mémoire du Diplôme d'Etudes Approfondies (DEA)

Sujet

**FONDEMENTS SOCIOCULTURELS DE LA
COHABITATION PACIFIQUE ENTRE *FULBE* ET
BAATOMBU DANS LA COMMUNE DE TCHAOUROU**

Réalisé par:

ADAMOU Soulé

Sous la direction de :

Prof. Dr. Dodji AMOUZOUVI
Maître de Conférences / CAMES

Et la Codirection de :

Dr. Fabien AFFO
Maître-Assistant / CAMES

MEMBRES DU JURY

Président du jury : Professeur Albert NOUAHOUAHI

Examineur : Dr AFFO Fabien

Rapporteur : Prof. Dr. Dodji AMOUZOUVI

Date de soutenance : 07 Octobre 2016

Mention : Très bien Note : 17/20

Année académique : 2015 - 2016

SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
DEDICACE	3
REMERCIEMENTS	4
SIGLES ET ACRONYMES	5
LISTE DES TABLEAUX	6
RESUME	7
ABSTRACT	7
PREMIERE PARTIE :	
APPROCHES THEORIQUES ET METHODOLOGIQUES DE LA RECHERCHE	8
INTRODUCTION	9
CHAPITRE I : APPROCHES THÉORIQUES	11
1.1- Problématique	11
1.2- Axes actuels de la discussion	14
1.3- Clarification conceptuelle	17
1.4- Justification du choix du sujet de recherche	21
1.5- Justification du cadre de la recherche	22
CHAPITRE II : APPROCHES METHODOLOGIQUES	24
2.1 - Nature de la recherche	24
2.2- Techniques et outils de collecte des données	24
2.3- Echantillonnage et groupes cibles	26
2.3.1- Techniques d'échantillonnage	26
2.3.2 Groupes cibles	27
2.4- Techniques de traitement des données	28
2.5- Modèle d'analyse	28
2.6- Difficultés rencontrées	29
2.7- Présentation du cadre de la recherche	29
2.8- Relief	32
2.9- Hydrographie	32
2.10- Végétation	32
2.11- Données sociodémographiques et économiques	33
2.12- Données économiques	36
DEUXIEME PARTIE :	
FACTEURS DE LA COHABITATION PACIFIQUE ENTRE FULBE ET BAATOMBU DE LA COMMUNE DE TCHAOUROU	38
CHAPITRE III: MANIFESTATIONS DE LA SOLIDARITE ENTRE FULBE ET BAATONU	39
3.1- Au plan économique	39
3.2- Au plan social	42
3.3- Au niveau politique	46
CHAPITRE IV : LA RELATION A PLAISANTERIE ENTRE FULBE ET BAATOMBU	52
4.1- Typologie des relations à plaisanterie	52
4.2- Fonctions de la parenté à plaisanterie	57
4.3- Les relations entre Fulbe et Baatombu en pleine mutation	64
CONCLUSION	75
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	77
REFERENCES WEBOGRAPHIQUES	80
TABLE DES MATIERES	83

DEDICACE

A

Mon père Alimou Tchoumon ADAMOU et ma mère Bougnon DJIBO

REMERCIEMENTS

Au directeur de mémoire, le Prof. Dr. Djodi AMOUZOUVI. Sa constante disponibilité, et ce malgré ses nombreuses occupations, ses conseils et ses critiques nous ont été d'un grand apport. Qu'il soit permis en ces lignes de lui rendre un hommage bien mérité ;

Au Codirecteur, Dr Flavien AFFO, qui ne cesse de nous encourager et de se rendre disponible toute les fois que le besoin se fait sentir, pour son soutien et ses conseils;

Aux professeurs de l'Ecole Doctorale Pluridisciplinaire (EDP) qui ont assuré notre formation ;

Aux éminents chercheurs du LARRED pour leur disponibilité et leurs orientations dans la réalisation de ce travail;

Aux collègues de la promotion 2014-2015, pour les échanges fructueux et la fraternité que nous avons développée. Nous sommes fiers d'appartenir à cette promotion car vous êtes devenus pour nous une famille ;

A ceux qui ont contribué d'une manière ou d'une autre, à notre formation et à la réalisation du présent mémoire et dont les noms n'ont pu être cités soient remerciés dans ce silence.

A DJIMA ADAMOU et son épouse Barkatou SABI BOUN, une pensée particulière va à votre endroit pour l'amour, le soutien que vous avez manifesté à notre endroit durant toutes ces années d'études;

A la famille ADAMOU, vous qui m'avez toujours encouragé et comblé de par vos conseils, votre soutien moral et financier, que ce travail soit le fruit de vos efforts et le témoignage de ma profonde gratitude.

SIGLES ET ACRONYMES

- ACELF** : Association Canadienne d'Education de la Langue Française
- CEDEAO** : Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
- CeCPA** : Centre Communal de Production Agricole
- CeRPA** : Centre Régional de Promotion Agricole
- LARES** : Laboratoire d'Analyse Régionale Expertise Sociale.
- CREDEL** : Centre de Recherche et d'Expertise pour le Développement Local
- LASDEL** : Laboratoire d'Etudes et de Recherche sur les Dynamiques Sociales et le Développement Local.

LISTE DES TABLEAUX

Titres	Pages
Tableau I : <i>Répertoire des structures de documentation et types de documents</i>	25
Tableau II : <i>Répartition des groupes cibles par catégorie d'acteurs</i>	27

LISTE DES ENCADRES

Titres	Pages
Encadré 1 : <i>Propos d'un enquêté sur les relations Baatombu et Fulbe</i>	47
Encadré 2 : <i>Propos d'un enquêté entre Fulbe et les Bouchers</i>	60
Encadré 3 : <i>Extrait de la réunion politique des cadres de l'arrondissement de Tchatchou</i>	70

LISTE DES PHOTOS ET DE LA CARTE DU CADRE D'ETUDE

Titres	Pages
Photo 1 : <i>Taureau offert au roi de Tchatchou par la communauté Peule de la localité lors d'une cérémonie de funérailles</i>	41
Photo 2 : <i>Relique du palais royal de Koubou</i>	50
Carte : <i>Situation de la Commune de Tchaourou.....</i>	31

RESUME

La relation qu'entretiennent les peulhs avec les *Baatombu* contraste avec celle des autres groupes socioculturels notamment agriculteurs avec qui les rapports sont souvent tendus. Cette recherche vise à analyser les fondements de cette relative cohabitation pacifique dans un contexte de prolifération des conflits entre agriculteurs et éleveurs. Elle repose sur une démarche qualitative faite d'observation et d'entretiens avec 92 informateurs. Les données analysées suivant le modèle du structuro-fonctionnalisme ont permis de comprendre que la solidarité entre les *Fulbe* et *Baatombu* se manifeste à travers l'assistance mutuelle dans la vie quotidienne, l'existence des relations à plaisanterie entre les *Fulbe* et les castes les bouchers, les forgerons, les griots et des Mandés. Ces relations connaissent une dynamique engendrant une recomposition de l'ordre social traditionnellement établie au sein de ces communautés.

Mots clés : Prérequis fonctionnels, construction des relations identitaires, *Fulbe*, *Baatombu*, Tchaourou.

ABSTRACT

In Benin, the cohabitation within *Fulbe* and other ethnical groups notably farmers, is often hard. Nevertheless, this figure is all other as to the relationship their have with their neighbor *Baatombu* who are also farmers. The aim of this research is to analyze the cause of this pacific cohabitation in a context made of great conflicts between breeders and farmers. Participant observation and individual interviews with actors of the township have been used. The people inquired are 92. The data have been analyzed through the structure-functionalism theory. Results revealed that solidarity between *Fulbe* and *Baatombu* is expressed through mutual helps and joking relationship between butchers, blacksmiths, morello, and Mandes. These relationship face changes that cause the established traditional social order.

Key words: Functional pre required, identity relationships construction, conflicts, *Baatombu*, *Fulbe*, Tchaorou.

**PREMIERE PARTIE :
APPROCHES THEORIQUES ET METHODOLOGIQUES DE LA RECHERCHE**

INTRODUCTION

La fin du XX^{ème} siècle comme le début du XXI^{ème} siècle ont permis d'assister à de longues séries de conflits violents à travers le monde. Aucun continent n'a été épargné. Ainsi, au Rwanda, au Timor oriental, en ex-Yougoslavie, en Somalie, au Cambodge, au Mozambique, au Sierra Leone ou au Liberia, ou encore en Côte d'Ivoire et au Mali, ont vécu ces tragédies.

Ainsi, la planète toute entière a été le théâtre de tensions entre groupes religieux et ethniques et des haines profondes, dont certaines avaient été déjà apaisées grâce à des réconciliations afin de faciliter la coexistence dans la paix et la coopération (CREDEL, 2008). Or, il est à faire remarquer que la notion de la paix s'avère, elle aussi, une réalité indissociable de celle de la cohabitation interculturelle, spécialement dans une Afrique en pleine mutation (Ogui, 2014).

Le Bénin peut se réjouir de n'avoir pas connu de ces conflits. Cependant, les oppositions entre les groupes ethniques sont bien réelles. Celles-ci se traduisent le plus souvent dans des positions de réserve, de méfiance, de défiance ou de mépris qui entretiennent les différences et les conflits ethniques et qui se cristallisent de temps en temps dans des explosions de violence.

Ces conflits sont à l'origine de plusieurs alliances enregistrées par certains peuples du Bénin. Ces alliances ont pour objectif de favoriser un climat, de paix et de fraternité et de promouvoir le vivre-ensemble entre les peuples. Parmi lesquelles, on peut noter : le pacte de terre entre les *Baatonu* et les Nago (Affo, 2014) et le pacte de sang au sud Bénin. Il a pour but de favoriser les relations de solidarité, de bon voisinage, la compréhension et le respect mutuel.

Cependant depuis 1980, se multiplient des conflits qui signalent la détérioration des relations entre éleveurs et agriculteurs au nord Bénin (Sounon et *al*, 2008). Il ne se passe plus une année sans que les heurts n'éclatent entre ces deux communautés. La cohabitation entre agriculteurs et éleveurs est devenue une préoccupation majeure. Dans la Commune de Tchaourou, la relation entre les différents groupes

socioprofessionnels est tendue et demeure une préoccupation importante à divers niveaux.

Mais force est de constater que les liens de solidarité décences économique et sociale entre les communautés *Baatonu* et *Fulbe* reste pacifique. Ces deux communautés développent un vivre ensemble qui attire l'admiration de leurs voisins. C'est pour étudier les rapports entre ces deux peuples dans la Commune de Tchaourou que la présente recherche porte sur les « *Fondements socioculturels de la cohabitation pacifique entre Fulbe et Baatombu dans la Commune de Tchaourou* ». Cette recherche traite de la solidarité entre *Baatombu* et *Fulbe* de la Commune de Tchaourou. L'objectif de cette recherche est de décrire les manifestations de cette solidarité ainsi que leurs dynamiques.

La présente recherche s'articule autour de trois principaux chapitres. Le premier chapitre traite des considérations théoriques et la démarche méthodologique. Le deuxième chapitre porte sur les formes de solidarité entre les sociétés *Baatombu* et *Fulbe* et les différentes assistances mutuelles sur le plan économique, social, politique. Le troisième chapitre s'intéresse aux différents types de relations à plaisanterie entre *Fulbe* et *Baatombu* ainsi que leurs fonctions sociales. Enfin, le quatrième chapitre met l'accent sur les mutations des relations entre les *Baatombu* et les *Fulbe*.

CHAPITRE I : APPROCHES THÉORIQUES

Ce chapitre porte un regard sur les considérations théoriques et la démarche méthodologique mise en œuvre dans la présente recherche.

1.1- Problématique

1.1.1- Problème

La question du vivre ensemble entre les sociétés et les nations est une préoccupation majeure et une nécessité pour le maintien de la paix durable. En effet, la vie sociale est régie par des interactions entre les individus d'un même groupe socioculturel ou non.

Ces interactions mettent à l'évidence la question de l'altérité et de l'ethnocentrisme qui s'exprime en termes de rivalité, d'opposition, ou de conflit latent ou ouvert, tantôt en catégories de complémentarité, d'enrichissement réciproque ou de projet de société à bâtir ensemble (Ogoui, 2014). Ainsi, au lieu d'être sources de richesses, instruments du développement, les différences culturelles sont objet d'antagonismes entre les groupes ethniques (CREDEL, 2008). Cette situation est à l'origine de nombreux foyers de tension en Afrique, qui sont soit d'ordres ethniques, religieux et politiques. Ces conflits ont déchiré le tissu social de ces pays, mis en péril les vies humaines et les capitaux.

Au Bénin, les conflits d'une telle ampleur sont rares ; mais il n'en demeure pas moins que de nombreux différends menaçant la quiétude des familles, des sociétés et des ethnies sont omniprésents. En effet, la coexistence entre les groupes d'agriculteurs et les agropasteurs peuhls est devenue de plus en plus problématique depuis les années 1980. Les conflits entre individus ou familles se transforment en conflit violent entre communautés villageoises et, pire, entre groupes ethniques. Les relations entre agriculteurs et éleveurs, précédemment marquées par un certain équilibre reposant sur la complémentarité sont devenues conflictuelles et concurrentielles dans la gestion des ressources naturelles et de l'espace (Bierschenk et le Meur, 1997). En témoigne, les oppositions de 2003 à Yébessi dans

l'arrondissement de Béterou (Tchaourou), de 2014 à Lougou (Segbana) et à Fouet camp peulh III (kandi), en 2015 à Pobè et à Dassa, qui ont opposé les éleveurs *Fulbe* aux populations locales de ces communes.

Ces confrontations sont à l'origine de nombreuses victimes en vies humaines et de dégâts matériels. On note, des dizaines de morts dans le rang des deux groupes socioprofessionnels, des troupeaux de bétails abattus, de nombreux greniers brûlés et pillés, des habitations brûlées et surtout de nombreux enfants orphelins laissés sont les bilans cyniques de la situation. Ce qui entretient un sentiment de méfiance entre ces deux groupes professionnels.

Cependant, les rapports entre les *Fulbe* et les *Baatombu* sont autres que ceux existant entre les *Fulbe* et les autres groupes socioculturels. En effet, les confrontations ouvertes entre ces deux groupes socioculturels sont rarement signalées. La cohabitation entre les *Baatombu* et les *Fulbe* demeurent relativement pacifique. Les expressions larges répandues dans le discours des populations Peuhles et *Baatombu* à savoir '*mare ka win baatonu*' (en *Baatonu*) et '*Pullo e kaado mun nun*' (en *Fulfulde*) qui signifient le Peuhl est toujours avec son *Baatonu*, témoigne la spécificité et l'étroitesse des liens des deux peuples.

Aussi, les liens historiques de solidarités et de complémentarités entretenus par les deux communautés résistent-ils encore aux temps. Les assistances mutuelles qui ont longtemps caractérisés les deux peuples lors des grands évènements marquant la vie de ces communautés (mariage, obsèques et baptême, intronisations des rois, etc.) sont encore manifestes au sein des deux communautés en dépit des différentes tensions récurrentes liées à la diversité culturelle et au difficile accès des ressources naturelles.

Face à cette situation, l'on se pose la question de savoir : comment les prérequis fonctionnels à priori contradictoires entre *Baatombu* et *Fulbe* sont-ils gérés pour parvenir à un système social intégré ?

C'est ce qui justifie le choix de ce sujet de recherche intitulé «*Fondements socioculturels de la cohabitation pacifique entre Fulbe et Baatombu dans la Commune de Tchaourou* ».

Pour ce faire, des hypothèses de recherche ont été émises.

1.1.2- Hypothèses

- ✓ Les assistances entre *Fulbe et Baatombu* expliquent les formes de solidarité développées par ces deux peuples ;
- ✓ La relation de parenté à plaisanterie entre *Baatombu* et *Fulbe* facilitent le vivre-ensemble à Tchaourou ;
- ✓ Le vivre- ensemble entre les *Fulbe* et les *Baatombu* n'est pas altéré malgré les compétitions diverses autour des ressources dans la Commune de Tchaourou.

Dans le souci de vérifier ces hypothèses, les objectifs suivants ont été élaborés

1-1.3- Objectifs

1.1.3.1- Objectif général

Contribuer à une meilleure compréhension des liens de solidarité et de complémentarités développés par les *Baatombu* et les *Fulbe* dans un contexte de prolifération des conflits entre agriculteurs et éleveurs.

De cet objectif général découlent les objectifs spécifiques suivants :

1.1.3.2- Objectifs spécifiques

- ✓ Identifier les formes de solidarités entre *Fulbe et Baatombu* de la Commune de Tchaourou ;
- ✓ Décrire les types de parenté à plaisanterie entre les *Fulbe et les Baatombu* de la Commune de Tchaourou ;
- ✓ Montrer les dynamiques qui sont intervenues dans la cohabitation entre *Fulbe et Baatombu* de la Commune de Tchaourou.

Pour réaliser cette recherche une synthèse des auteurs qui ont abordé la question a été faite.

1.2- Axes actuels de la discussion

Dans cette rubrique, il est question de faire une lecture critique des études des différents auteurs qui se sont penchés sur des rapports interculturelles. La cohabitation des peuples et ses défis ont été ici l'objet de nos investigations.

Bien qu'il existe de nombreux écrits sur les relations entre les *Baatombu* et le Nago/Yoruba, entre les *Mahi* et les Fon, entre les agriculteurs et les éleveurs, il existe peu d'études qui se soient intéressées de façon spécifique à la nature de cohabitation entre les *Baatombu* et les *Fulbe*.

Ogui (2014), met en relief le défi de la relation interculturelle. Il a montré que les *Baatombu* et les Yoruba vivent une cohabitation pacifique du fait de l'alliance existant entre ces deux peuples. Il s'agit de pacte contre l'agression impérialiste du royaume Daxomè. Par contre, ces deux peuples vivent une cohabitation plutôt tendue et même conflictuelle avec le Fon à cause d'une part des préjugés ethniques et, d'autres part, les guerres historiques menées par le peuple Fon. Ogui (2014), affirme, qu'un vivre ensemble entre les peuples, la construction d'une société interculturelle est non seulement possible, mais vivement souhaité. Toutefois, son effectivité exige de tous les acteurs le rejet de clichés ethniques qui détruisent le tissu social. Pour résoudre les conflits qui secouent le continent africain, il souhaite que la priorité soit accordée à l'éducation des enfants et des jeunes afin de 'reformer' leurs esprits. Car, la considération positive sur toute autre culture que la sienne, peut contribuer à la promotion de la paix.

De même, Affo (2014) dresse l'historique des liens de fraternité entre les *Baatonu* et les Nago du Bénin. Pour cet auteur, cette relation serait née à une période où l'insécurité régnait entre les peuples et le besoin de s'associer à d'autres ethnies pour triompher de leurs ennemis en cas de guerre.

Il est donc une clause de non agression mutuelle, d'assistance réciproque, de pardon et de convivialité. 'Le pacte de terre' entre ces deux groupes permet

d'étendre la fraternité au-delà des frontières ethniques, religieuses ou géographiques. Ainsi, pour lui, le pacte de terre peut-être considéré comme une institution africaine de prévention et de gestion des conflits. Ces deux auteurs ci-dessus sont rejoints par Ciré (2015) dans ses travaux intitulés, la parenté à plaisanterie : un rempart à l'ethnocentrisme. Il affirme que le cousinage à plaisanterie a souvent un fondement mythique et s'alimente de légendes, c'est ce qui fait sa sacralité.

De ce point de vue, faire du tort à son cousin à plaisanterie relève d'un sacrilège. Ainsi, Juompan-Yakam (2015) fait remarquer dans ce sens qu'au plus fort de la rébellion touarègue, l'un des conflits ethno-politiques les plus importants qu'ait jamais connu le Niger, les Touaregs ne se sont jamais attaqués aux Songhaïs ni aux Djermas au nom du cousinage à plaisanterie existante entre ces deux communautés. Le faire aurait signifié rompre un pacte millénaire, ce qui est potentiellement générateur de malheurs.

Aussi, Radcliffe-Brown (1968), dans ses études sur les relations à plaisanterie montre que la relation à plaisanterie est une forme de relations d'amitié, qui est une combinaison singulière de bienveillance et d'antagonisme, une relation d'amitié dans laquelle existe un antagonisme apparent, contrôlé par des règles conventionnelles. Il range ces relations à plaisanterie dans la catégorie des « rivalités amicales », comparables à la relation qui lie par exemple les universités d'Oxford et de Cambridge. Il indique aussi que la relation à plaisanterie est une relation comportant l'échange d'insultes ainsi que l'obligation de ne pas les prendre au sérieux est la seule qui, au moyen de ces conflits simulés, évite les conflits réels. Ainsi, la parenté à plaisanterie est de ce fait un ciment qui lie les membres d'une même ethnie et dont le but est d'harmoniser leur vivre ensemble.

Par ailleurs, dans son étude sur les déterminants des conflits ethniques entre Mahi et Idatcha de la Commune de glazoué, le CREDEL (2008), indique que les conflits entre ces deux peuples résultent de la frustration accumulée par les différents

acteurs par rapport aux problèmes historiques, aux questions foncières, économiques, démographiques et politiques. Il indique que plusieurs éléments se sont combinés pour aggraver la situation tendue entre ces deux différents groupes et déclencher ou alimenter le conflit interethnique Mahi/ Idatcha. Cependant, le CREDEL souligne que les contradictions interethniques sont aussi une source de vitalité entre les groupes en situation de conflits. Ce sont des situations qui surgissent spontanément pour dynamiser les interactions donnant ainsi raison à Lewis Coser (1982) qui a, dans ses travaux sur les fonctions sociales du conflit, montré que les antagonismes participent à la conservation des groupes et des sociétés dans lesquelles ils apparaissent.

Quant à Haan (1990), il recueille les enquêtes concernant les agriculteurs et les éleveurs du Nord-Bénin et étudie les relations entre ces acteurs face à la dégradation de l'environnement. L'agriculture et l'élevage pratiqués de façon extensive dans le Borgou sont un important facteur de dégradation de l'environnement. Il étudie leur genre de vie, leur cohabitation ainsi que les problèmes qu'ils rencontrent. Il affirme que, la rareté des ressources naturelles a une incidence sur les relations entre les genres de vie des agriculteurs et éleveurs. De même, l'interdépendance entre ces deux acteurs a fortement diminué ces dernières décennies.

Au regard de la documentation consultée, les auteurs se sont intéressés aux conflits entre agriculteurs et éleveurs Peuhls au Bénin et sur l'espace CEDEAO ainsi que les conflits interculturels. En outre, certains se sont intéressés aux relations à plaisanterie ou cousinage à plaisanterie qui favorisent la cohésion sociale entre les Peuples liés par types d'affinité.

Par contre, rare sont des auteurs qui se sont intéressés aux raisons qui militent en faveur du vivre-ensemble entre les *Fulbe* et *Baatombu*. Or, l'exemple de la cohabitation pacifique entre ces deux communautés pourrait aider à prévenir les conflits entre agriculteurs et éleveurs au Bénin.

1.3- Clarification conceptuelle

Les concepts, les notions dans le monde scientifique sont susceptibles de prendre plusieurs sens du point de vue sémantique. Pour lever toute équivoque, il convient de définir les mots clés afin que l'on sache la signification que l'on donne à ces mots.

✓ Les Prérequis fonctionnels

La notion de fonction est ici le corollaire de la notion de système pour exister et se maintenir, un système doit organiser et mobiliser les activités nécessaires. La fonction d'un système correspond à un ensemble d'activités destinées à répondre à un besoin ou à des besoins du système en tant que système. Tout système comporte quatre fonctions pour satisfaire ses besoins élémentaires. Ces fonctions sont les « prérequis fonctionnels » du système social (Parson, 1951). Ces trois fonctions élémentaires sont les suivantes :

- L'adaptation : vise à établir des rapports entre le système d'action et son monde extérieur. Cette fonction consiste pour le système à puiser dans les systèmes extérieurs les ressources qui lui sont nécessaires à les aménager, à les transformer pour ses besoins et à offrir en échange ses propres produits.
- L'intégration est la dimension stabilisatrice du système. Elle vise à manifester la coordination entre les parties, la cohérence ou la « solidarité » du système, à protéger celui-ci contre des changements brusques et des perturbations majeures ;
- Enfin, tout système d'action doit assurer ses actions, la motivation nécessaire. Il doit disposer d'un réservoir de motivation, qui accumule et diffuse l'énergie nécessaire. Cette fonction de « maintien des modèles » (Pattern-maintenance) vise à assurer que les acteurs demeurent fidèles aux normes et valeurs du système et continuent de s'en inspirer.

En effet, les *Fulbe* sont traditionnellement des éleveurs de gros et petits cheptels alors que les *Baatombu* sont des agriculteurs. Or, des conflits récurrents parfois meurtriers opposent agriculteurs et éleveurs, lesquels ont généralement pour origines le difficile accès aux ressources naturelles (espace pastoral et à l'eau), les dégâts dans les champs et les facteurs ethniques (Adamou, 2002 ; Cecchi, 2007). Cependant, selon nos interlocuteurs les *Fulbe* et les *Baatombu* sont rarement traversés par ces conflits dans la Commune de Tchaourou.

✓ le système social intégré

Selon le dictionnaire de sociologie (2013), un système est un ensemble d'éléments, matériels ou non, qui dépendant réciproquement les uns des autres de manière à former un tout organisé. Ainsi, un système est un ensemble d'éléments interdépendants, comme un ensemble d'éléments se trouvant en interaction (Scwartzenberg, 1998). Tout système possède des propriétés fondamentales. Dire que la réalité étudiée forme un système signifie qu'on lui attribue les propriétés suivantes :

- Elle est constituée d'éléments ayant eu des rapports d'interdépendance ;
- la totalité formée par l'ensemble des éléments n'est pas réductible à leur somme ;
- les rapports d'interdépendance entre les éléments et la totalité qui en résulte obéissent à des règles qui peuvent s'exprimer en terme logiques.

Ainsi, le système social est comme une structure relationnelle, un ensemble d'interactions entre des acteurs, individuels ou collectifs, et identifiés par leur statut (leur position respective dans la structure) et leur rôle (leur action à l'égard du fonctionnement du système) (Parson, 1937). L'ensemble exige, pour être un ordre institué, des « prérequis fonctionnels » qui permettront une conformité des motivations individuelles aux attentes de rôles par leur intégration dans

des *patterns* (*modèles*) d'orientation aux valeurs que constituent les normes culturelles.

Le système social intégré est l'ensemble des règles conscientes et inconscientes qui régissent les individus d'un groupe donné, de façon à ce que ce groupe devienne une entité à part entière et perpétue ces règles qui en sont les fondements.

Dans le cadre de cette recherche, le système social intégré est l'ensemble des règles conventionnelles qui régissent la cohabitation entre les *Baatombu* et les *Fulbe*, lesquelles permettent aux membres de ces communautés de s'identifier comme membre à part entière de ces sociétés et de s'accepter mutuellement en dépit de la barrière culturelle.

✓ **Construction des relations identitaires**

L'identité est une notion complexe dont le statut paradoxal a été maintes fois souligné. Mon « identité », en effet, c'est d'abord ce qui me représente, ce qui fait que je suis « Moi », un être unique et différent des autres dont je suis capable de circonscrire les frontières (Dominique et *al*, 2005). Pourtant, cette belle unicité est fortement remise en question lorsqu'on se présente : on donne son sexe, sa profession ou sa nationalité... autant d'« étiquettes » qui nous rattachent à autant de catégories sociales auxquelles nous nous sentons appartenir. On voit donc qu'à travers la question de son identité, chacun pose aussi celle de ses limites et de sa place par rapport à autrui dans un mouvement constant d'assimilation et de différenciation (Marc, 2005) : non seulement les autres ont à voir avec mon identité, mais sans «Autrui », «Je» n'existerais pas.

À cela s'ajoute le fait que l'identité est non pas une donnée génétique (un «attribut») mais un « processus », un objet que nous construisons petit à petit dans le contact avec les autres, par identifications et différenciations successives à ce qu'ils sont, à ce que nous croyons qu'ils sont et à ce que nous percevons de l'image qu'ils ont de nous. Mead (1934) indique que, nous prenons conscience de notre

identité en adoptant le point de vue que les autres ont de nous : le séducteur a été entouré de regards admiratifs et le raté s'est vu constamment confronté à ses échecs. Cette construction identitaire se forge en même temps que la relation avec l'environnement et s'appuie sur elle initialement, le nouveau-né n'a pas conscience d'être une personne autonome ; ce n'est que peu à peu, à travers une relation étroite entre lui et son environnement, que l'enfant d'abord, puis l'adulte, accède au sentiment de lui-même.

Elle prend alors une consonance constructiviste et interactionniste avec les travaux Goffman (1961). Ce dernier démontre que l'identité est un construit, pas une donnée. Mais, au-delà d'une exigence scientifique, la notion d'identité s'est également forgée dans un contexte politique précis, dominé par les revendications identitaires (comme celle du mouvement noir américain des Blacks Panthers) figeant la notion. Dans ces usages communs de la notion d'identité, pour que la revendication qu'elle incarne pèse sur la scène publique, il ne s'agit plus de présenter son identité comme une construction, mais, au contraire, comme une donnée intangible, non négociable.

Ainsi, la construction des relations identitaires est une forme d'élaboration des liens d'amitié ou d'intérêt entre groupe socioculturel. Cette stratégie a pour objectif de réduire la barrière linguistique et professionnelle existante entre les différents groupes socioculturels afin de favoriser le vivre-ensemble.

Elle a pour vocation d'éviter les divers conflits récurrents entre groupes socioculturels au cours desquels des pertes en vies humaines et la déchirure du tissu social sont observées. Par exemple, le cas du génocide Rwanda, de la Siéra Léone, de la Côte d'Ivoire, et de la rivalité *Mahi* et les *Fons* au Bénin sont encore présents dans les mémoires collectives. Ainsi, « la construction identitaire est un processus hautement dynamique au cours duquel la personne se définit et se reconnaît par sa façon de réfléchir, d'agir et de vouloir dans les contextes sociaux et l'environnement naturel où elle évolue» (ACELF, 2006).

Dans le cadre de cette recherche, la construction des relations identitaires est l'ensemble des dispositifs sociaux mis en place par les communautés *Baatombu* et *Fulbe* en vue de briser les différentes barrières linguistiques, ethniques et professionnelles susceptibles de remettre en cause la cohésion sociale.

✓ **La parenté à plaisanterie**

La parenté à plaisanterie est désignée par le vocable *Tollo (en fulfulde) et Gonaru (en baatonu)*. Elle est une pratique sociale en vigueur principalement en Afrique occidentale qui commande, et le plus souvent même dicte, aux membres d'une même famille (tels que des cousins éloignés), ou des membres de certaines ethnies entre elles, à se tourner en dérision ou à se faire des railleries, et quelques fois à se proférer des insultes amicales et bien codifiées, et cela sans dommage social. Ces affrontements verbaux sont en réalité des moyens de décrispation sociale et apparaissent comme une soupape pour désamorcer d'éventuelles tensions sociales. Au-delà des groupes ethniques, l'alliance à plaisanterie ou le cousinage à plaisanterie existe au sein de clans familiaux.

Pour Mauss (1928), c'est comme des relations d'évitement et de respect «les parentés à respect » dues à certaines catégories précises de parents, sorte de défoulement du poids de l'étiquette : «Ces institutions ont une fonction fort claire. Elles expriment un état sentimental psychologiquement défini par le besoin de détente, un laisser-aller qui repose d'une tenue par trop compassée». La parenté à plaisanterie apparaît de ce point de vue comme un mécanisme de régulation sociale fondée sur un jeu de railleries codifiées et dont les protagonistes comprennent sa dimension de socialisation ou de pacification des rapports sociaux.

1.4- Justification du choix du sujet de recherche

La concurrence dans l'accès aux ressources naturelles dans la Commune de Tchaourou est source de nombreux conflits entre agriculteurs et éleveurs. Ces crises

socio professionnelles ou ethniques affectent dangereusement la paix dans la commune.

Or, la paix est une valeur humaine fondamentale et une condition nécessaire pour le progrès de toutes les sociétés. Certes, sa culture est une entreprise difficile et parsemée d'embûches. Elle requiert une vigilance constante sans laquelle la violence risque d'être au rendez-vous. Le chantier est vaste et exige de tous les hommes de bonne volonté de déployer des efforts soutenus pour épargner aux générations actuelles et futures le fléau de la guerre et de son cortège d'effets pervers.

C'est dans le souci d'apporter notre contribution à une société de paix que nous avons retenu comme sujet de recherche : *Fondements socioculturels de la cohabitation pacifique entre Baatonu et Fulbe de la Commune de Tchaourou* ». Il s'agit d'appréhender les liens de solidarité qui renforcent le vivre ensemble entre ces deux communautés afin que cet exemple serve dans la prévention et/ou résolution de nombreuses crises entre éleveurs et agriculteurs au Bénin en général et à Tchaourou en particulier.

Quelles sont les raisons qui ont motivé le choix de la Commune de Tchaourou comme site d'investigation de cette étude ?

1.5- Justification du cadre de la recherche

Le choix de la Commune de Tchaourou s'explique par le fait que les *Baatombu* et les *Fulbe* sont des groupes socioculturels numériquement important dans la Commune de Tchaourou. Aussi, autour de ces deux peuples vivent plusieurs autres groupes socioculturels à savoir les Nago, les Lokpa, les Yoms, etc.

En outre, la Commune de Tchaourou a connu ces dernières années un nombre de plus en plus croissant de cas d'altercations entre éleveurs et autres groupes socioprofessionnels dues aux problèmes de divagation des animaux dans les champs. Dans une étude réalisée par Sounon et *al* (2008), la Commune de

Tchaourou vient en tête des communes des départements du Borgou et de l'Alibori qui connaissent les conflits entre agriculteurs et éleveurs.

Ces conflits mineurs au départ prennent parfois des proportions inquiétantes, voire tribales qui au pire des cas se soldent par des pertes en vies humaines. La classification des foyers de tensions dans la Commune de Tchaourou dans le cadre de l'élaboration du Plan du Développement Communale (APIC-ONG , 2009) fait état de ce que les critères de fréquence, d'ampleur et de gravité autour des ressources naturelles met en tête de liste l'arrondissement de Bétérou, suivi de ceux de Sanson et Kika. Ainsi, l'étude s'est intéressée sur tous les sept (7) arrondissements que compte la Commune de Tchaourou.

Bien que les *Baatombu* et les *Fulbe* soient numériquement plus important dans la Commune de Tchaourou, l'opposition entre ces deux communautés parait d'une moindre ampleur que celle des *Fulbe* et les autres groupes socioculturels. Il est donc nécessaire de comprendre les raisons qui motivent ce lien entre les deux groupes socioculturels afin de voir comment il est possible de se baser de cette expérience pour réduire les conflits permanents entre agriculteurs et éleveurs au Bénin.

CHAPITRE II : APPROCHES METHODOLOGIQUES

Dans ce chapitre, il s'agit de décliner l'itinéraire méthodologique qui a servi le fil conducteur de cette recherche. Ainsi, la démarche suivie dans le cadre de cette recherche se présente comme suit.

2.1 - Nature de la recherche

La présente recherche est essentiellement qualitative mais quelques données quantitatives ont été utilisées afin de mieux cerner les liens développés entre les Fulbe et *Baatombu* dans la Commune de Tchaourou. A cette méthode se rattachent des techniques et des outils de recherches qui ont permis de produire des données interprétées ou analysées.

2.2- Techniques et outils de collecte des données

La présente recherche étant essentiellement qualitative, la collecte de données s'est essentiellement basée sur trois différentes techniques : l'étude documentaire, l'entretien et l'observation directe.

2.2.1- Revue documentaire

La démarche a consisté à prendre connaissance des productions scientifiques et littéraires existantes en rapport avec le sujet de recherche. Ainsi, les informations sur les dégâts de culture, les relations entre agriculteurs et les éleveurs, et les liens de solidarités entre les *Baatombu* et *Fulbe* du nord-Bénin, les manifestations et les fonctions des relations à plaisanterie entre les groupes socioculturels.

Par ailleurs, l'organisation pratique de la recherche documentaire grâce à laquelle la collecte de ces données a eu lieu est présentée dans le tableau I ci-joint en annexes.

Tableau I : Répertoire des structures de documentation et types de documents

Centre de documentation	Nature des documents	Type d'informations recueillies
Bibliothèque centrale de l'UAC	Livres, thèses, Mémoires, Rapports et articles	Informations générales à caractère méthodologique
Centre de documentation de l'institut culturel français	Livres	Informations générales à caractère théorique et méthodologique
Centre de documentation de la FLASH	Livres, thèses, mémoires, rapports d'activités et articles	Informations générales à caractère méthodologique
Centre de documentation de l'INSAE	Données quantitatives sur le secteur d'étude	Données statistiques et démographiques
Centre de documentation du LARES	Livres	Informations à caractère théorique et méthodologique
Centre de documentation du LASDEL Parakou	Livres et articles	Informations à caractère méthodologique

Source : Données de terrain, 2016

2.2.2 - L'entretien

Les documents écrits n'ont pas été les seules sources d'information dans la réalisation de ce travail. De fait, les sources orales ont été exploitées notamment lors de l'enquête de terrain. A cette occasion, des discours ont été recueillis auprès des enquêtés. La technique a permis de recueillir les informations relatives aux parentés à plaisanterie entre les *Fulbe* et bouchers, les forgerons, les Mandés et les Griots, leurs manifestations ainsi que leurs fonctions sociales. Elle a aussi permis de comprendre les formes de solidarité entre les communautés *Fulbe* et *Baatombu*. Ainsi, un guide d'entretien a été élaboré pour la réalisation de la collecte des informations auprès des groupes cibles.

Les entretiens ont fait l'objet d'enregistrement avec la permission des informateurs. Ces enregistrements ont par la suite été transcrits ce qui a permis de disposer d'un corpus à analyser.

2.2-3 Observation participante

Grâce à la grille d'observation élaborée, des observations empiriques ont été réalisées sur le terrain. Elles ont permis de confirmer, d'infirmer ou de compléter les informations collectées avec les autres méthodes. C'est pourquoi, elles ont été continuelles toute la durée de notre séjour sur le terrain et, selon la recommandation de Olivier de Sardan (2003), nos observations ont été systématiques, minutieuses, réflexives et interprétatives. Cette technique a permis d'observer les manifestations de la solidarité entre les *Fulbe* et *Baatombu*, les manifestations des relations à plaisanterie ainsi que leurs lieux d'expression.

2-3 Echantillonnage et groupes cibles

2.3.1- Techniques d'échantillonnage

La technique d'échantillonnage « choix raisonné » est retenue dans le cadre de cette recherche.

L'échantillon par « choix raisonné » a consisté à demander aux acteurs qui ont vécu ou vivent des liens de solidarité, de complémentarité entre les *Fulbe* et les *Baatonu*. Aussi, il a permis aussi de cibler les castes: des forgerons, des bouchers des griots et les Mandés qui entretiennent des relations de plaisanterie avec les Peuls.

Ainsi, dans le souci de recueillir des informations riches et variées, la recherche s'est déroulée dans tous les sept (07) arrondissements de la Commune de Tchaourou. Il s'agit des arrondissements de : Bétérou, Sanson, Alafiarou, Kika, Tchatchou, Tchaourou et Goro. En effet, les sept arrondissements abritent les deux groupes socio-culturels *Fulbe* et *Baatombu*. Même si leur poids démographique varie d'un arrondissement à un autre.

2.3-2 Groupes cibles

Dans le cadre de cette étude, les *Fulbe* et les *Baatombu* sont considérés comme les acteurs directs car, l'étude porte sur ces deux communautés. Donc, les forgerons, les bouchers, les Mandés et les griots qui sont *Baatombu* ont été approchés car entretenant des relations de plaisanterie avec les *Fulbe*. Aussi, les services déconcentrés de l'Etat (le CeCPA et la gendarmerie), les autorités locales et traditionnelles, ont été d'un intérêt en raison de leurs fortes implications dans la gestion quotidienne des différends qui opposent les populations. Enfin, le choix s'est porté sur les autres groupes socioculturels (les Lokpa, Yom etc...) à cause de leurs implications dans les récurrents conflits entre agriculteurs et éleveurs dans la Commune de Tchaourou.

Ainsi, au total 92 acteurs ont été enquêtés à cause du degré de saturation des informations recueillies. Le tableau II ci- après présente la composition des groupes cible de cette recherche.

Tableau II : Répartition des groupes cibles par catégorie d'acteurs

N°	Acteurs	Effectifs	Pourcentage
1	<i>Baatombu</i> (bouchers, forgerons, Mandés, les griots etc.)	29	31,2%
2	<i>Fulbe</i>	20	21,73%
3	Services déconcentrés de l'Etat (Agents du CeRPA, les brigades de gendarmerie)	11	11,95%
4	Autorités communales, locales et traditionnelles	22	23,91%
5	Autres groupes socioculturels	10	10,86%
	Total	92	100%

Source: Données de terrain, 2016

2.4- Techniques de traitement des données

Les enregistrements réalisés au cours des différents entretiens ont été transcrits avec minutie. Cette étape a permis de disposer d'un corpus fiable, une base de données qui a été consolidé par le rapport des observations faites sur le terrain.

Ensuite, il a été procédé au dépouillement informatique pour dégager les centres d'intérêts et les grandes tendances. Les logiciels Word et Excel ont été utilisés à cet effet.

2.5- Modèle d'analyse

La présente étude s'inspire de la combinaison de deux modèles d'analyse à savoir le structuro-fonctionnalisme et l'interactionnisme symbolique. En effet, l'interactionnisme symbolique, dont le tenant est Blumer (1937), étudie les phénomènes sociaux sous l'angle des interactions qui lient les acteurs au quotidien, cherchant à rendre compte des significations qu'ils engagent dans ces interactions. En d'autres termes, l'interactionnisme symbolique vise à mieux comprendre les problématiques étudiées en s'intéressant à l'univers de significations auquel les acteurs se réfèrent d'où le qualificatif « symbolique » et donc aux logiques qui sous-tendent leurs actions.

Il permettra de comprendre le processus d'identification de soi et de l'autre, les constructions de l'identité et de l'altérité qui selon (Goffman, 1961), constituent le fondement de l'interactionnisme symbolique. Aussi permettra-t-elle de comprendre les logiques des différents acteurs dans les liens de solidarité existant (entre ces deux groupes stratégiques qui partagent le même espace.

En ce qui concerne le structuro-fonctionnalisme, elle a pour tenant Parson (1951). Parsons relie les fonctions à un ensemble envisagé comme un tout intégré formant « un système » et il considère que les fonctions sont nécessaires à l'équilibre de ce système. L'analyse fonctionnelle de Parsons veut déterminer les besoins d'un système. Ces fonctions indispensables à l'ensemble sont qualifiées de « pré requis » fonctionnels. Ainsi, on peut donc dire qu'une société, considéré comme un système

social intégré, doit répondre à quatre problèmes fonctionnels notamment les fonctions suivantes : la fonction du maintien des modèles de valeurs, les fonctions d'adaptation, des fonctions de réalisation des fins collectives et les fonctions d'intégrations. Le structuro-fonctionnalisme a permis de comprendre les fonctions de paix et de fraternité jouées par les relations de plaisanterie entre les Peuls et les *Baatombu* dans la Commune de Tchaourou.

2.6- Difficultés rencontrées

Dans le cadre de cette étude, deux difficultés majeures ont été rencontrées. D'abord les informateurs ont tendance à s'intéresser aux sujets qui fâchent notamment aux récurrents conflits entre agriculteurs et éleveurs en période de la grande transhumance.

Enfin, l'indisponibilité de certains informateurs qui sont en constance déplacement ou impliqués dans la vie socioculturelle et politique de leurs localités respectives. Ce qui a prolongé notre séjour sur le terrain. Malgré ces difficultés, nous avons pu néanmoins recueillir les informations nécessaires à la réalisation de cette recherche.

Le point suivant s'intéresse à la présentation du cadre de la recherche

2.7- Présentation du cadre de la recherche

2.7.1- Présentation du cadre physique

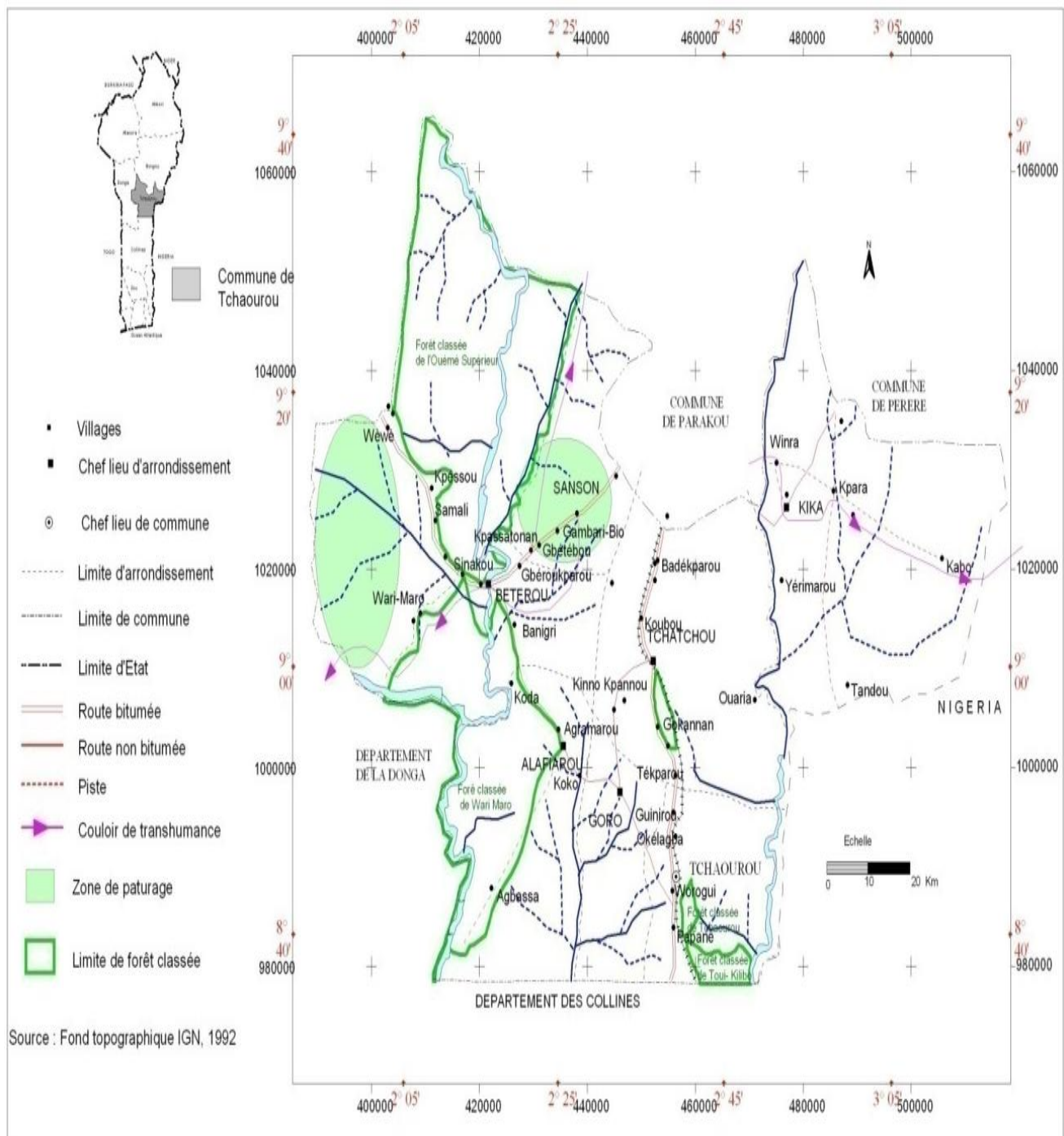
2.7.1.1- Etendue de la commune de Tchaourou

La Commune de Tchaourou est limitée au Nord par les Communes de Parakou, de Pèrèrè et de N'Dali, au Sud par la Commune de Ouèssè, à l'Ouest par les Communes de Bassila et de Djougou et enfin à l'Est par l'Etat fédéral du Nigeria (PDC, 2008). Sur le plan administratif, la commune est découpée en sept (07) arrondissements à savoir les arrondissements de Alafiarou, Bétérou, Goro, Sanson, kika, Tchatchou et de Tchaourou centre, et compte quatre-vingt (90) villages administratifs au terme de la récente création des villages administratifs.

Fondements socioculturels de la cohabitation pacifique entre Fulbe et Baatombu dans la Commune de Tchaourou

Le partage de la frontière avec le Nigeria facilite la forte présence des transhumants de ce pays dans la commune de Tchaourou. La figure1 présente la situation géographique de la Commune de Tchaourou.

Fondements socioculturels de la cohabitation pacifique entre Fulbe et Baatombu dans la Commune de Tchaourou



Carte 1 : Situation de la commune de Tchaourou

2.7.1.2- Climat

La Commune de Tchaourou bénéficie d'un climat de type soudano-guinéen à une saison de pluie et une pluviométrie annuelle souvent comprise entre 1100 et 1200 mm. Il s'agit d'un climat uni modal caractérisé par une saison de pluie et une

saison sèche. Il est à remarquer que les hauteurs pluviométriques varient d'une année à une autre.

Mais depuis des années 70, on a remarqué une tendance à la baisse des précipitations. L'essentiel des précipitations se concentre sur les mois de juillet, Août et septembre qui reçoivent plus de 54% du total des précipitations annuelles (PDC, 2008).

2.8- Relief

Le relief de la Commune de Tchaourou est constitué de plaines et de plateaux surmontés par endroit de monticules/collines culminants parfois à plus de 300m d'altitude (cas des massifs de Wari-Marou). Les collines expliquent la présence des carrières de graviers et de granites observées ça et là au niveau de la commune. Ces carrières constituent des sources potentielles de richesses pour la commune.

2.9- Hydrographie

Le réseau hydrographique de l'ensemble de la Commune de Tchaourou est très fourni. Il s'organise autour du fleuve Ouémé qui parcourt la commune sur 80 km. Tous les cours d'eau de cette commune suivent la direction nord-sud. La plupart de ceux-ci sont temporaires ; il n'y a que l'Ouémé et Okpara qui soient permanents. En dehors de ces cours d'eau, la Commune de Tchaourou dispose de nombreuses rivières dont les plus caractéristiques sont Térou, Nanoin et Nanon. Dans l'ensemble, ces cours d'eau présentent des potentialités exploitables à des fins de développement des activités agricoles et pastorales, de la foresterie.

Par ailleurs, la présence des marigots et des mares a permis l'aménagement des retenues d'eau pour amoindrir les peines des éleveurs surtout pendant la saison sèche.

2.10- Végétation

La Commune de Tchaourou est l'une des communes les plus arrosées du département du Borgou et de l'Alibori (1200 mm/an) avec un couvert végétal touffu et verdoyant sur une grande partie de l'année en comparaison de la partie

Nord du Borgou où toute la végétation est ravagée par le cheptel et les feux de brousses dès le mois de Décembre.

On note d'importantes galeries forestières. La Commune de Tchaourou abrite cinq (05) forêts classées à savoir, les forêts classées de Tchatchou (2340 ha), de Tchaourou (929 ha) et de Papanè, les forêts classées de Wari-Marou et de l'Ouémé supérieur dans l'arrondissement de Béterou d'une superficie totale de 1725 Km², soit 25% de la superficie totale de la commune. Ces potentialités expliquent la forte migration des Peuls des autres communes du Bénin et des pays limitrophes ainsi que le déplacement de plus en plus croissant des colons agricoles. Cependant, seule la forêt de Wari-Marou a fait l'objet d'aménagement dans le cadre du projet PAMF (APIC- ONG, 2009).

2.11- Données sociodémographiques et économiques

2.11-1 Données sociodémographiques

2.11.1.1- Démographie

La population de la Commune de Tchaourou est estimée en 2013 à environ 223138 habitants (RGPH4, 2013), soit une densité de population de 16 habitants / Km². Elle compte une multitude de groupes ethniques dont les plus dominants sont les *Baatombu* (34,2%), les *Fulbe* (18,9%) et les Nagos (15,8%). Ces trois groupes ethniques sont côtoyés par d'autres minorités que sont les Otamari (12%), les Yom-Lokpa (10,9%), les Fon et Adja (4%). Elle compte 15.253 ménages dont 8.037 ruraux, soit 52,69%. La taille moyenne des ménages est de 10,9 en milieux ruraux et de 10,5 personnes en milieu urbain.

Le taux d'accroissement général de la population de Tchaourou entre 1992 et 2002 est de 5,11% mais le taux d'accroissement de la population rurale est de 5,18%. Selon les interlocuteurs cette croissance démographique expliquerait en partie la pression foncière à Tchaourou.

2.11.1.2- Historique du Peuplement

L'histoire du peuplement de la Commune de Tchaourou est très mal connue. Les différentes migrations qui se sont produites par le passé et l'instabilité de ces peuples rendent difficile l'établissement d'une chronologie. Néanmoins, les différents documents, récits et témoignages datant de la période précoloniale situent les migrations dans la région au XVII^e siècle, notamment celle des Baatombu et des Nago. Cependant, l'on ne sait pas avec exactitude lequel des deux groupes s'est installé le premier.

L'arrivée des Peuls dans la Commune n'est pas aussi connue. Mais plusieurs interlocuteurs affirment qu'elle serait liée à la poussée des *Baatombu* dans la Zone. Cependant, les *Fulbe* « Korakube » c'est-à-dire les ressortissants de Parakou, ont été Fulbe à s'installer dans le secteur de Tchaourou. En outre, Bierschenk et le Meur (1997) dans leurs travaux montrent que les Fulbe ont migré vers l'ancien Borgou (nord Bénin) pour se faire engager comme bergers des *Baatombu* et surtout des Wasangari.

En retour, ils obtenaient comme rémunération annuelle un bovin et peuvent constituer ainsi leur propre troupeau. Les chefs de terre *Baatombu* leur attribuaient également des terrains qu'ils utilisaient pour la production exclusive des cultures vivrières. Ils établissaient également leurs fermes toujours plus proches des villages *Baatonu*. Cette forme de regroupement existe encore de nos jours. A cette ancienne installation s'est ajoutée une récente d'une plus grande ampleur.

En effet, au cours de la décennie 1970-1980, période marquée par une désertification de la zones septentrionales des régions du Bénin surtout celles de Kalalé, Nikki, Gogounou et Benbèrèké et des pays de la sous région, beaucoup de fulbe, à la recherche de pâturage et de points d'eau arrivèrent dans le secteur.

Jusqu'en 1960, les relations entre les groupes autochtones et les éleveurs étaient bonnes (de Haan, 1990) et l'environnement était caractérisé par une forte disponibilité des terres, de pâturage et une faible transhumance. Une symbiose

existait et incluait l'échange de marchandises, de services et de partage, à tour de rôle, de l'espace. Les contacts n'étaient pas toujours exempts de tensions, mais étaient globalement efficaces pour les deux groupes (Bieschenk et le Meurs, 1997).

La décennie 1970- 1980 a connu une forte migration des colonies agricoles originaires de l'Atacora dans la région. En effet, les sécheresses des années 70 et 80 ont poussé ces populations à migrer dans la Commune de Tchaourou, en raison des potentialités agricoles qu'offre la localité. Face à la persistance des sécheresses, les transhumants transfrontaliers du Nigeria, du Niger et plus tard du Burkina-Faso ont aussi commencé par descendre dans la Commune de Tchaourou.

Par ailleurs, cette transhumance n'était pas seulement due aux facteurs écologiques mais aussi aux facteurs politiques, en raison de la guerre de Biafra (1976-1970). Fascinés par les potentialités écologiques des forêts classées de l'Ouémé supérieur et de Wari- Maro, ces derniers y reviennent chaque année pour assurer un complément alimentaire de leurs cheptels.

De 1980 à 1990, la Commune de Tchaourou a connu une forte dynamique de la population. La promotion des cultures de rentes et surtout le coton a accentué la migration des familles et des jeunes des départements de l'Atacora et de la Donga pour la culture cotonnière porteuse d'espoir et d'espérance pour le monde rural à cette époque. Plusieurs jeunes originaires de l'Atakora y marquaient leur arrêt au lieu de se rendre au Nigeria pour l'exode rural.

Cette forte immigration dans la Commune de Tchaourou des Peuls et des colons agricoles venus de l'Atacora a suscité une forte concurrence autour des ressources naturelles. Ce qui est à l'origine des conflits entre agriculteurs et éleveurs de la commune lesquels sont de plus en plus fréquents et meurtriers entre les *Fulbe* et les autres groupes socioprofessionnels. Cependant, les relations entre les *Baatombu* et les *Fulbe* demeurent encore relativement pacifiques.

2.12- Données économiques

❖ Agriculture

L'agriculture, principale source de revenus de la commune est extensive. Elle porte sur des cultures céréalières (sorgho, mil, maïs et riz), des tubercules (manioc et l'igname), des cultures industrielles comme le coton et l'arachide. En ce qui concerne particulièrement l'igname, elle est une culture très exigeante.

Elle se place généralement en tête de friche et de nouveaux espaces sont régulièrement défrichés chaque année pour sa culture. Les agriculteurs sont confrontés au manque de financement, aux effets pervers de la variation climatique, à la divagation des animaux, à l'appauvrissement croissant des terres et au manque de débouchés pour certains produits. La mécanisation agricole est encore embryonnaire.

❖ Elevage

L'élevage se pratique dans tous les arrondissements aussi bien par les *Fulbe* que par les autres groupes sociocommunautaires. L'élevage du gros bétail est encore traditionnel et pratiqué en général par les *Fulbe*. C'est un élevage purement dépendant des ressources naturelles (de Haan, 1990).

Pendant la saison sèche, le Bénin abrite les éleveurs transhumants en provenance des pays limitrophes tels que le Niger, le Nigeria, le Burkina- Faso. Cette descente provoque une surcharge en saison sèche. Cette augmentation continuelle et considérable de la charge sur les pâturages entraîne des conséquences fâcheuses au plan écologique, socio-économique pour les pasteurs en déplacement et les populations hôtes. L'élevage bovin est en outre confronté au manque de zones de pâturage et de couloirs de passage, surtout en saison sèche.

❖ Pêche

La pêche est l'une des activités de la localité. Les engins et méthodes de pêches sont diversifiés : le filet épervier, le filet maillant de maillage varié et les palangres

sont les principaux engins. Dans cette zone, les pêcheurs sont des professionnels venus du Togo, du Nigéria et du Niger, qui disposent de pirogues monoxyles taillées dans les essences forestières. D'autres pêcheurs utilisent des pirogues en planche.

Dans la commune, les pêcheurs utilisent des procédés chimiques pour capturer les poissons. Ils utilisent les feuilles des *Tephrosia Vogeli* qu'ils pilent avant de déverser dans les cours d'eau et sur le fleuve Ouémé. Ces feuilles ou écorces contiennent des substances qui ont pour rôle d'enivrer les poissons. Ces derniers montent à la surface de l'eau et le pêcheur les « ramasse ». Cette pratique entraîne les intoxications alimentaires parfois mortelles à cause de la consommation des poissons capturés avec les ichtyotoxines. Elle affecte aussi la santé des ruminants qui s'abreuvent dans ces cours d'eaux.

❖ Exploitation forestière

L'exploitation forestière est illégalement pratiquée dans les forêts classées de Wari-Marou et de l'Ouémé supérieur par des exploitants aussi bien autochtones qu'allochtones. Des organisations d'exploitants forestiers comme l'Association Nationale des Usagers de Bois (ANUB) existent dans la commune de Tchaourou. Les principales espèces exploitées sont *Khaya senegalensis* de plus en plus rares, *Azeliaafricana*, *Pterocarpuuserinaceus*, etc. C'est une activité très destructive de la forêt car pratiquée sur des bases non durable. Ces pratiques sont à l'origine de la raréfaction des arbres fourragers très exploités par les éleveurs en période de saison sèche pour l'alimentation de leurs cheptels.

Le chapitre suivant aborde la présentation des résultats de la présente recherche. Il s'est intéressé aux manifestations de la solidarité entre les *Baatombu* et les *Fulbe* sur le plan politique, social et économique.

**DEUXIEME PARTIE :
FACTEURS DE LA COHABITATION PACIFIQUE ENTRE
FULBE ET BAATOMBU DE LA COMMUNE DE
TCHAOUROU**

CHAPITRE III: MANIFESTATIONS DE LA SOLIDARITE ENTRE *FULBE* ET *BAATONU*

Les résultats de l'enquête mettent en lumière l'existence de plusieurs formes de solidarité entre les communautés *Baatombu* et *Fulbe*. Elle est caractérisée par une assistance mutuelle sur le plan économique, social et politique.

3.1- Au plan économique

Le *Baatonu* c'est ce Peuple qui vit dans les agglomérations (Wu en *Baatonu* ; *Siiré* en *fulfulde*). Traditionnellement ils vivaient de l'agriculture, de la chasse et des razzias. Ils pratiquent aussi le petit élevage (élevage de volaille, les caprins) mais le *Baatonu* n'est pas professionnel dans ce domaine. Tandis que, le Peul est un éleveur professionnel et nomade. Dans leurs nomadismes, ils sont à la quête des points d'eau et du pâturage pour son cheptel. Ils s'installent là où les conditions sont favorables à la survie des animaux. Dès qu'il s'installe, ils vont à *Siiré* pour avoir le vivre pour survivre.

Les *Baatonu* étant des propriétaires terriens ont accueilli et installé les *Fulbe* sur leur territoire. En effet, pour que la production agricole soit satisfaisante, il fallait isoler leurs bétails afin éviter que ces ruminants n'endommagent leurs productions agricoles. Ainsi en accueillant et en installant les *Fulbe*, les *Baatombu* avaient un intérêt celui de confier leurs animaux aux éleveurs professionnels. C'est pourquoi, ces derniers installent leurs campements près des villages *Baatombu* sur un rayon de 3 à 5 Km.

Les *Fulbe* ont été pendant longtemps considérés comme les banquiers des *Baatombu*. Ces derniers pour tous leurs besoins d'ordre économique se référaient à leurs hôtes. Les *Fulbe* sans hésiter répondent positivement aux préoccupations de leurs voisins. En contrepartie, ceux-ci bénéficiaient aussi de la protection en cas d'agression dirigée contre eux ou leurs bétails.

De même, pour tout évènement heureux ou malheureux organisé en milieu *Baatombu*, les vivriers sont accompagnés de bétail pour réussir la manifestation. Il peut s'agir d'un ou de plusieurs bœufs, de moutons, de cabris et de poulets. Ceux-ci n'étant pas détenteur des bétails, ils sollicitent les ruminants nécessaires à la réalisation de la manifestation auprès des *Fulbe*.

En effet, lors de l'organisation des grandes cérémonies dans la tradition *Baatombu*, les animaux (gros et petits ruminants) sont immolés en guise de sacrifice aux ancêtres. De ce fait, la communauté Peule est indirectement impliquée quotidiennement dans l'organisation des fêtes, des funérailles et surtout lors de l'intronisation des rois. En témoigne les propos de ST qui indiquent :

« Pour les cérémonies organisées dans notre famille, nos Peuls amènent de bouillie, du lait, des fromages et des poulets. Lors de ces manifestations il arrive qu'ils nous donnent aussi de taureau pour nous aider à réussir les cérémonies. A l'occasion des cérémonies de funérailles de mon feu père, les Peuls nous ont donné un bœuf. C'est ce don qui nous a réduit les dépenses et a permis de recevoir correctement les étrangers comme cela se doit. En plus c'est un honneur pour nous de recevoir d'un peul un bœuf ou un soutien quelconque au cours des grands évènements que nous organisons » entretien réalisé à koubou, le 20/10/2015.

Ce témoignage montre la présence des *Fulbe* dans l'organisation des cérémonies de grande importance en milieu *Baatombu* à travers les dons divers notamment les cheptels. Cette participation est l'expression de liens de fraternité entre ces peuples qui partagent le même territoire malgré la barrière linguistique et culturelle existante. Ces actes de bienveillance permettent de maintenir les relations de fraternité au sein de ces sociétés. Il apparaît aussi que les dons reçus des peules sont un indicateur de la place qu'occupe le bénéficiaire dans le tissu social, cela témoigne du niveau de sa reconnaissance sociale.

De même, pour toute manifestation en milieu peul que ça soit le mariage, le baptême ou les cérémonies de funérailles, le peuple *Baatonu* est présent aux côtés

des peuls. Ceux-ci bénéficient du don des produits vivriers tels que le maïs, les ignames, le sorgho etc...

Les femmes *Baatombu* assistent également leurs sœurs Peules par le don du sel, de beurre de karité d'une part, d'autre part à l'assistance dans la préparation des aliments. En témoigne l'affirmation de dame SG :

« Depuis nos mères jusqu'à un passé récent ce sont les femmes Baatombu qui nous faisaient le beurre de karité. Nous, on les amenait seulement le karité et elles se chargent de faire tout le travail. On n'a jamais payé pour le service qu'elles nous rendent. En plus lors des cérémonies, elles nous donnent avec le sel, le beurre de karité etc» (entretien réalisé à Banigri, le 22/10/2015).



Photo 1 : *Taureau offert au roi de Tchatchou par la communauté Peule de la localité lors d'une cérémonie de funérailles.*

Source : Données de terrain, 2015

Par ailleurs, dans les villages du nord Bénin, les *Fulbe* sont des acteurs centraux dans l'animation des marchés. Ils participent à leur rayonnement et à leur développement. C'est là en effet qu'ils achètent des produits vivriers, des tenues, des pagens ainsi que des parures. Ils viennent vendre à la même occasion les petits ruminants, les volailles, le fromage, le lait frais (*kosam biradan*) et le lait caillé (*kosam faniire*).

Les *Fulbe* influencent l'animation des marchés locaux. C'est dans cet ordre d'idée que KS affirme « *il n'y a pas de Peuls dans une localité sans marché, de même il n'y a pas de marché sans Peuls dans le Borgou* » (entretien réalisé à Banigri, le 22/10/2015). Ainsi, l'on constate que l'un des facteurs déterminant d'installation des *Fulbe* dans une localité est l'existence d'un marché fréquenté car ils sont de véritables animateurs de marchés locaux.

Ainsi, l'importance des peuls dans les économies locales ne sont pas à négliger, contrairement à qu'affirme Jung dans trajectoire Peule de Bierschenk et le Meur (1997), « l'observation de la logique productive des peuls et leur mode de consommation de besoins courants et de produit de luxe nous montre clairement que la maximisation du revenu n'est pas leur objectif premier. C'est seulement en ces termes que l'on peut espérer expliquer leur faible intégration au marché ».

3.2- Au plan social

Les *Fulbe* et les *Baatombu* ont une solidarité sociale qui s'exprime à travers plusieurs évènements. En effet, en raison de leurs savoirs mystiques. Les deux communautés s'assistent mutuellement pour faire face aux péripéties de la vie. Ainsi les *Fulbe* constituent-ils pour le *Baatonu* des conseillers mystiques ou spirituels parce qu'ils vivent en brousse. Ce mode de vie les a conféré certaines faveurs ou avantages de la nature. C'est dans ce sens SG témoigne que :

« *Le Peul a une maîtrise de la nature, il a une chance d'aller au contact de cette nature pour pouvoir à un moment donné tirer profit de cette nature. Il est avec la végétation, avec les animaux et même avec les démons. Ce qui lui permet d'être un conseiller occulte ou spirituel pour le Baatonu et surtout aux rois* » (entretien réalisé à Parakou, 14/08/2015).

Les *Fulbe* sont considérés comme détenteurs du savoir occulte et spirituel dont ils se servent pour face à certains problèmes auxquels ils seraient confrontés. Les *Baatombu* en ont besoin pour plusieurs raisons, d'abord pour la protection personnelle, familiale et villageoise de tous les mauvais sorts qui pourraient y survenir notamment les épidémies mortelles qui ravageaient les villages, les décès non justifiés, les mauvaises récoltes sources des grandes famines.

Ensuite, les wassangari en avaient aussi besoin pour des raisons de la sécurité du village ou du royaume. En effet, ils étaient en permanence en guerre pour l'agrandissement de leur royaume. Les pouvoirs mystiques et occultes sont des armes de guerre redoutées et redoutables dans cette société. Au cours de ces grandes luttes chaque peuple exhibe ses potentialités en matière de savoirs mystiques pour remporter la bataille. Ils étaient en amont et aval de toute guerre. Cette précieuse arme était nécessaire aux guerriers pour espérer remporter la guerre face aux ennemis.

Par ailleurs, les enfants dits mal nés en milieu *Baatombu* étaient confiés aux *Fulbe*. En effet, chez les *Baatombu* (les roturiers ou wassangari), considèrent les enfants qui sortent les premières dents par le haut ainsi que ceux qui naissent les pieds en avant comme des sorciers qui tuent les membres de leurs familles. Ces enfants sont vus comme porteurs du malheur.

En témoignent les propos de AT, un octogénaire qui s'exclame en ces termes

« Eh ! Les Baatombu ont peur de ces types d'enfants, ils tuent leurs propres parents. Ils sont considérés comme les rebelles de la société. Ils sont vus comme ceux qui sont venus sur terre pour la violence et non pour la paix de leurs géniteurs mais aussi de leurs familles. Je veux te dire comme ça que ces enfants sont porteurs de malheur pour leurs familles », entretien réalisé Tchatchou, le 21/10/2015.

Dans l'imaginaire populaire *Baatombu*, les enfants qui naissent par les pieds et ceux qui sortent les dents en premier par le haut sont considérés comme des sorciers dont il faudra se débarrasser au risque de voir les malheurs s'abattre les membres de la famille. Ces types d'enfants suscitent peur et crainte non seulement de la part de leurs propres géniteurs mais aussi des autres membres de la société.

Par crainte que ces derniers se transforment en bourreau de leurs géniteurs et de la famille, les *Baatombu* envoyaient ces enfants aux *Fulbe* proches de leurs villages pour la garde. Selon nos interlocuteurs, les enfants dits sorciers perdent tous leurs pouvoirs de nuisance une fois chez les éleveurs Peuls. Car, ces derniers seraient

possesseurs du savoir occulte et spirituel pour leur affranchissement. Ces enfants sont appelés « *Mare yô, en Baatonu ou Maccube, en fulfulde* » c'est-à-dire les esclaves. Les *maccube* ne parlent que la langue fulfulde et sont des 'esclaves' de leurs maîtres *Fulbe*. Ils aident leurs maîtres dans toutes les activités. Les *macube* hommes se mettaient au service des hommes pour conduire les bœufs au pâturage, faire les activités champêtres etc. tandis que les filles sont sous l'autorité des femmes. Elles aident à faire toute les activités domestiques à savoir : faire la cuisine, puiser l'eau, laver les enfants et surtout ramasser les boues de vache.

Lorsque ces derniers grandissent, ils sont mariés entre eux. Les nouveaux couples installent leurs fermes au côté de leurs maîtres. Par contre, les parents de certains enfants dits sorciers ont la latitude de reprendre leurs enfants dès que ceci grandissent parce que considéré comme ayant été purifiés par leurs maîtres. La réalisation de cette volonté est conditionnée par le paiement des produits vivriers (mil, sorgho, igname), du sel, parfois un bœuf aux *Fulbe* qui ont gardé et exorcisé l'enfant avant tout retour dans leurs villages natals. Mais plusieurs enquêtés affirment que ces enfants refusent généralement de rejoindre leurs parents géniteurs en raison de la stigmatisation dont ils sont victimes.

A cet effet, la barrière linguistique rend difficile la communication entre les *Baatombu* et les *maccube* qui sont locuteur uniquement de la langue *Fulfude* d'une part, le style vestimentaire et alimentaire en grande partie composé du lait et de la bouillie (*kosam* e *Boyiri*) de ces *maccube* en sont les facteurs déterminants de la faible intégration de ces derniers dans leurs familles de naissance. Aussi, les *maccube* ne sont pas acceptés par les autres membres de leurs familles parce qu'ils suscitent la peur et l'objet des préjugés. Ces facteurs expliquent les problèmes d'intégration sociale et donc de socialisation de ceux-ci dans la société *Baatonu*. Pour ce faire, ils préfèrent rester auprès de leur maître. Leurs 'maîtres' ont la responsabilité sociale de donner en mariage ou de chercher une épouse ou un époux à leurs *maccube*.

Le jeune couple est appelé à créer sa ferme à côté de celle de son 'maître'. Cette pratique traditionnelle a favorisé le rapprochement des deux sociétés. Car plusieurs enfants *Baatombu* soupçonnés de sorcelleries vivent chez les Peuls.

D'ailleurs, le rejet de ces enfants dits mal nés a donné naissance un sous-groupe de la communauté Peule, appelé les Gando. Plusieurs villages de ces anciens *macuBe* (*Ganuje*, en *fulfude*) ont vu le jour dans la Commune de Tchaourou; par exemple les villages de Ganouré daabo, de kontoubara, et de gannure Bassè etc.

Par ailleurs, on a assisté aussi à un brassage ethnique et socioculturel entre les deux peuples. En effet, dans la société *Baatonu* lorsqu'une femme ne procréé pas ou lorsque son mari rend l'âme, les sages entreprennent des recherches occultes pour comprendre les causes du malheur qui frappent cette dernière. Dès fois, au cours de ces consultations certaines d'entre elles sont conseillées de se remarier à un Peul au cas contraire son future mari est appelé à subir le sort de son époux défunt. De même, celles qui n'ont pas procréé sont parfois invitées à se marier à un Peul si elles veulent avoir le bonheur d'être mère.

3.3- Au niveau politique

La société *Baatonu* est fortement hiérarchisée. Le pouvoir traditionnel est détenu par les *Baatombu* le Nord Bénin (Bierschenk T. et al, 2004). Dans la conception populaire des membres de cette société, tout Peul est leur "propriété" dès lors qu'il est installé sur leur territoire. Ils l'expriment dans l'expression langagière comme propriétaire des autres groupes ethnique surtout les *Fulbe*. Il n'est pas rare d'entendre dire '*mon Peul*' (*nen maare*, en *Baatombu*).

Ainsi, non seulement ils sont propriétaires terriens mais également détenteurs de la décision, car les rois qui sont chargés de l'administration du territoire. Pour mieux contrôler les *Fulbe*, ceux-ci désignent les responsables au sein de la communauté Peule.

Ces responsables sont appelés *Jonwuro* (chef ménage, en *fulfulde*) qui désignent les chefs de familles. Ils sont chargés de relayer les informations des rois *Baatombu*

auprès de sa communauté (Bierschenk T. et *al*, 1997). Pour exprimer n'importe quelle doléance les rois *Baatombu* passent par leurs homologues *Jonwuro*. Ces derniers sont des interlocuteurs directs des rois *Baatombu*. C'est ce que fait observer LMB en ces termes :

« L'aristocratie Baatonu s'est rendu compte que les Peuls ne sont pas un Peuple facilement assimilable comme les Tchinga, les Boo et des Dendi au point ou avec ces derniers la culture est presque la même. Pour mieux contrôler les Peuls, les Rois Baatombu choisissent un chef Peul qu'on désigne par les noms de Rouga, Djaouga ou Jonwuro, qui commande sa communauté » (entretien réalisé à Parakou, le 18/08/2015).

Les chefs traditionnels *Fulbe* ont été instaurés par les rois *Baatombu* afin de mieux contrôler ces derniers, qui sont économiquement important pour le roi. Ces derniers sont considérés comme les banquiers du Rois *Baatombu*.

L'origine des relations entre *Fulbe* et *Baatombu* se trouve dans le mythe des *Fulbe*. Selon une version répandue de ce mythe sur la relation entre ces deux groupes, racontés par MBY à kika, le 19/10/15, se présente comme suit :

Encadré 1 : *«Un jour, Dieu a voulu donner un guide (roi) à un village. Pour sonder le terrain, il envoya un débile dans ledit village. Partout où ce débile est passé, il a été chassé jusqu'à ce qu'il arrive chez un Peul. Celui-ci l'accueillit avec beaucoup d'hospitalité. A son départ, le Peul a accompagné son hôte comme cela est de coutume dans nos traditions, curieusement ce malade retrouve sa santé à la sortie du Camp Peul. Le visiteur expose au Peul les raisons de sa visite. Il indique être l'envoyé de Dieu pour savoir celui qui a l'hospitalité et l'amour du prochain, car Dieu à l'intention de leur donner un guide (roi). Il fixe un rendez-vous au Peul pour qu'il soit intronisé roi de la localité. Mais défend à celui-ci de dire la vérité à quiconque. Au retour chez lui, sa femme a cherché à savoir les raisons de la visite de son hôte. Le mari refusa de lui dire les vraies raisons. La nuit tombée, la femme amadou son époux jusqu'à ce que celui-ci lui dévoile la vérité. C'est ainsi que l'épouse est allé annoncer la nouvelle à son amant Baatonu.*

Elle demanda à son amant de tout faire pour être le premier sur les lieux de rendez-vous le jour indiqué. A quelques heures de l'intronisation, la femme improvisa une maladie. Son époux prend le temps à s'occuper d'elle. Pendant ce temps, le Baatonu se présentait en premier à la place indiquée et fut intronisé. Le Peul arrive en retard après l'intronisation du Baatonu. Il se plaint au bon Dieu car le pouvoir lui avait été promis par son envoyé. Dieu lui demande de ne pas s'en faire, il lui envoyait plusieurs têtes de bœufs dans la soirée. Le Baatonu est demeuré roi et le Peul détenteur de la richesse notamment la propriété des bœufs» (entretien réalisé avec MBY à Kika, le 19/10/15).

On constate à travers ce mythe populaire que le Peuple *Baatonu* a de tout temps détenu le pouvoir politique. Ces derniers assument la gestion traditionnelle du pouvoir politique. Par contre, les éleveurs *Fulbe* sont détenteurs du pouvoir économique. Ils sont détenteurs des petits et des gros ruminants, ce qui fait d'eux les détenteurs de moyens matériels et financiers. La position sociale d'un Peul est appréciée en fonction de la possession de nombre de tête de bœufs. Elle est indicatrice de bien-être social chez les Fulbe. Ceux-ci sont conviés à porter assistance aux *Baatombu* lors des grands événements qu'ils organisent. Ils étaient comme des bailleurs de fonds des souverains *Baatombu*. Car, avant toute prise de décisions, la tenue des grands événements, ceux-ci sollicitent les moyens financiers et matériels auprès de la communauté *Fulbe*. Il y a donc une complémentarité dans la gestion de la cité même si, les *Baatombu* propriétaires de la terre ont beaucoup plus de marge de manœuvre. C'est ce que renchérit SG lorsqu'il affirme que :

« aujourd'hui dans la structure politique de la chefferie Baatombu se trouve la communauté Peule, pratiquement du sommet de Nikki jusqu'aux petits rois de nos village. Le chef Peul siège dans le conseil royal et sa voix est prépondérante » (entretien réalisé à Parakou, le 14/08/2015).

Cela se traduit par le comportement des *Fulbe* face aux rois *Baatombu*. Les *Fulbe* ne font pas allégeances aux rois *Baatombu*. Ils ne se déchaussent encore moins enlever leurs chapeaux avant de saluer un roi de l'ère culturelle *Baatonu*. Les *Fulbe* ont même la latitude de rentrer et s'asseoir dans le palais royal.

En témoigne les propos de SG qui soutient que :

« même devant l'empereur de Nikki, le roi Akpaki de Parakou ou partout d'ailleurs, le Peul, jamais ne se prosterne, ni se déchausse, ni encore enlève son chapeau ou se couche. Il garde son aise, reste assis au côté du roi qui a pour lui, une profonde déférence ! » (entretien réalisé à Parakou, le 14/08/2015).

Le *Fulbe* occupe donc une place de choix chez les *Baatombu*. Cela serait aussi dû au fait que ceux-ci soient les détenteurs des moyens financiers et matériels. De même que les sollicitations diverses dont ils font l'objet lors des manifestations en milieu *Baatonu*. La relation est donc perçue comme une dépendance mutuelle.

Par ailleurs, selon les informations recueillies sur la création du village de Koubou dans l'arrondissement de Tchatchou. Il fait état de ce que Koubou serait créé par un Peul venu du Nigéria. Ce dernier aurait été rejoint plus tard par les *Baatombu*. Ces deux peuples ont vécu pendant longtemps ensemble dans une concorde et dans une fraternité. Pour des questions de la gestion de la cité, les deux communautés ont décidé de l'intronisation du Peul autochtone, le premier à s'installer sur dans le village.

Ainsi, les deux premiers rois furent des *Fulbe*. A la mort du deuxième roi du village, un *Baatonu* fut à son tour intronisé comme troisième roi du village de Koubou. C'est ainsi que fut instauré la rotation dans la succession au trône dans ce village entre ces deux sociétés, jusqu'à l'intronisation du *Jonwuro* Moumouni.

Celui-ci fut expulsé par les habitants de ce village après quelques années de règne en raison de son comportement jugé "maladroit". Il demeura dans un Camp Peul proche du village jusqu'à ce qu'il effectue son 'voyage éternel'. A sa mort, un autre *Baatonu* fut intronisé comme cinquième Roi. Depuis ce temps, un Peul n'a jamais été intronisé à Koubou.

Depuis cette époque les rois qui se sont succédé à ce trône ne vivent pas longtemps. Le trône est vacant depuis 2008. Les connaissances populaires justifient cet état de fait par le refus des peuls à prendre le pouvoir qui normalement leur reviendrait de droit. Les données collectées révèlent même des mécontentements de la part des *Baatombu*, pour qui l'intronisation d'un Peul à ce trône permettrait, d'instaurer la prospérité dans le village. A y voir de près, le Peul qui incarne encore les valeurs culturelles de son ethnie s'intéresse peu au pouvoir politique. Ce désintérêt culturellement fondé s'explique aisément par le nomadisme qui a

traditionnellement dénié aux peuls le droit sur la terre ; lequel fonde la légitimité du pouvoir politique dans la plupart des traditions africaines.



Photo 2: *Relique du palais royal de Koubou*

Source : Cliché ADAMOU, Octobre 2015

Cet exemple de partage du trône de koubou entre les communautés *Baatombu* et *Fulbe* montre que les deux communautés se sont familiarisées depuis des décennies. Le simple fait de partager la royauté est l'expression de la fraternité et la complémentarité entre ces deux peuples dans la Commune de Tchaourou. En effet, ils se considèrent comme partageant les valeurs communes, malgré leurs activités socioprofessionnelles différentes.

En outre, les *Fulbe* constituent les services de renseignement du peuple *Baatonu*. Car, la forte mobilité des *Fulbe* permet à ces derniers de recueillir beaucoup d'information en ce qui concerne les mouvements de leurs ennemies et devient aussi un communicateur par excellence dont a besoin le *Baatonu* pour mieux organiser sa vie sociale et préserver la sécurité de la cité. Cette séparation de rôle a perduré pendant longtemps. C'est d'ailleurs ce qui peut expliquer la faible présence des Peuls dans la sphère politique locale de Tchaourou. En effet, sur les 25 membres que compte le conseil communal de la Commune de Tchaourou, un seul est issu de la communauté Peule, or celle-ci représente environ 20% de la population totale de ladite commune (RGPH4, 2013). Cette situation illustre bien la

faible influence de cette communauté dans les prises de décisions. Le chapitre suivant traite des typologies des relations à plaisanterie entre *Fulbe* et *Baatombu* et leurs fonctions sociales.

CHAPITRE IV : LA RELATION A PLAISANTERIE ENTRE *FULBE* ET *BAATOMBU*

Ce chapitre donne une description des différents types de relations à plaisanterie entre *Fulbe* et *Baatombu* et met en exergue leurs fonctions sociales.

4.1- Typologie des relations à plaisanterie

Des résultats de l'enquête réalisée dans le cadre cette recherche, l'on note plusieurs types de relation à plaisanterie entre les *Baatombu* et les *Fulbe*. Pour les besoins des analyses, elles ont été regroupées en quatre catégories, à savoir : les relations à plaisanteries entre les *Fulbe* et les bouchers, les forgerons, les *Mandé* et les griots.

4.1.1- Relation à plaisanterie entre les *Fulbe* et les Bouchers

Il existe une relation à plaisanterie entre les *Fulbe* et tout Boucher du nord Bénin. Les *Fulbe* sont les éleveurs professionnels. Par contre, la caste des bouchers est professionnelle dans l'abattage des bœufs pour la consommation familiale ainsi que pour la commercialisation. La matière première de tout boucher est le cheptel dont le Peul en est le détenteur.

De ce fait, les bouchers considèrent les *Fulbe* traditionnellement comme leurs 'maîtres' parce qu'ils dépendent d'eux dans l'exercice de leur profession. Car, le boucher ne peut mener son activité professionnelle sans les Peuls qui sont ses pourvoyeurs de matières premières notamment: des moutons, des chèvres et des bœufs. Cette situation fait qu'il y a une forte proximité entre ces deux acteurs, caractérisée par les visites quasi quotidiennes. Le campement Peul est de ce fait la seconde maison du boucher. En ce sens que ce dernier passe une bonne partie de sa journée au côté des éleveurs. Il partage les joies et les peines des Peuls. Le boucher se présente comme un véritable défenseur de la cause des *Fulbe* auprès de ses pairs dans son village. Ainsi sont-ils sollicités par leurs 'maîtres' pour jouer à la médiation en cas de conflits avec les autres groupes socioculturels. Il se force de réussir la mission qui lui a été confiée, car cela est source de reconnaissance sociale.

Lorsque les deux alliés se rencontrent, ils se chahutent, se taquinent. Les bouchers s'adressent généralement aux *Fulbe* en ces termes '*An nan tokoru mo a man kin*' ? (tu n'as pas un vieux cheptel incapable d'aller au pâturage à confier' ?, en *Baatonu*) ou '*an nan ga mo ye ya kun dammon*' (tu n'as pas un bœuf malade?, en *Baatonu*). Les *Fulbe* répliquent en disant '*banjajo ta raban soyan* (n'attire pas les malédictions sur mon troupeau et moi, en *Fulfulde*).

Le boucher peut se permettre le "sacrilège" de souhaiter la mort d'un bœuf du Peul et même le dire expressément en présence de ce dernier. Le Peul dans sa réplique prie son interlocuteur de ne pas attirer le malheur ou une épidémie à son troupeau. C'est pourquoi, ce dernier demande au boucher de ne pas rester à ses cotés sous prétexte que ce dernier peut nuire à ses animaux. Considérant l'importance du cheptel dans la vie sociale et économique des *Fulbe*, éleveur par essence et dont toute la survie en dépend, c'est plus qu'oser de tenir pareils propos à son endroit.

En effet, le bœuf occupe une place de choix dans la vie de ce dernier. Le troupeau dans cette communauté est perçu comme un indicateur de statut social. Il n'est pas seulement considéré comme un bien économique mais plutôt comme un bien hautement social. Les membres de cette communauté sont considérés en fonction du nombre de têtes de bœufs dont ils disposent. Ainsi, plus on est propriétaire de plusieurs têtes de bœufs, mieux on est considéré. La possession de bœufs détermine la position sociale dans ce groupe socioculturel. Elle permet d'avoir les femmes en mariage et avoir une place privilégiée au sein de la société.

C'est pourquoi les propriétaires de plusieurs têtes de bœufs sont appelés 'el hadji' (*alaji*, en *fulfulde*) même si l'intéressé n'a pas encore effectué le pèlerinage à la Mecque. Car, les *alaji* jouissent d'une grande admiration chez les *Fulbe* majoritairement musulmans. De ce fait, les bœufs représentent pour tout éleveur Peul, ce qu'il y a de plus cher et précieux dans sa vie. Ils sont d'ailleurs capables de

donner leur vie pour préserver celle de leurs animaux, car un Peul sans bœufs est assimilable à « un arbre sans racine » dans cette communauté.

Malgré cette place qu'occupe le bœuf dans la vie d'un éleveur Peul, le boucher peut en toute légitimité se permettre au nom des relations de plaisanterie entre ces deux communautés d'invoquer le malheur sur le troupeau du Peul sans que ce dernier ne s'en offusque outre mesure. Cet échange se fait dans une ambiance apparemment tendue. Pour ceux qui ne s'y connaissent pas, ils croiront que les deux supposés protagonistes vont en arriver aux mains. Les deux acteurs après le palabre s'éclatent de rire, se taquinent et se saluent dans une ambiance de fraternité.

En effet, selon la tradition il est déconseillé de se mettre en colère au cours d'un échange avec sa parenté à plaisanterie. Car, se mettre en colère est signe de faiblesse, de manque de maturité et d'intelligence mais aussi de l'ignorance de sa propre tradition. De même, lors des manifestations en milieu *Fulbe*, tout le travail de viande est laissé au petit soin du boucher. Ils mettent leur savoir-faire au service de leurs 'maîtres'. Ils profitent du travail qui est leur est confié pour prendre la part qui servira de cuisine dans leurs ménages.

Le rapprochement entre *Fulbe* et boucher est de ce point de vue professionnel. L'un étant indispensable pour l'autre. Car, l'éleveur a besoin du boucher pour vendre son cheptel, de même, ce dernier est contraint de recourir aux éleveurs pour exercer sa profession. La parenté à plaisanterie est un mécanisme élaboré entre ces deux peuples pour faciliter les échanges économiques et professionnels. Selon nos interlocuteurs, le souci de tirer le maximum de profit de son partenaire est l'une des motivations de l'instauration des liens de fraternité. Ainsi, les liens économiques ont favorisé le rapprochement de ces peuples jusqu'à en faire des parentés à plaisanterie.

4.1.2- Relation à plaisanterie entre les *Fulbe* et les Forgerons

L'alliance entre *Fulbe* et forgerons (*baylo*, en *fulfulde*) est d'une grande importance. En effet, les règles de l'alliance entre Peuls et forgerons prescrivent l'entraide réciproque, l'évitement de conflit entre les membres des deux groupes, de même que l'interdiction d'alliance matrimoniale. L'interdiction d'alliance matrimoniale entre les peuls et forgerons est due au fait que les histoires de femmes sont des sujets sensibles entraînant souvent des conflits entre groupes ou individus (Youssouf, 2006).

Ainsi, la relation à plaisanterie entre les Peuls et la caste des forgerons aurait ses racines sur les échanges professionnels selon certains interlocuteurs. Car, les Peuls ont besoin des outils fabriqués par les forgerons pour assurer leurs propres défenses et celle de leurs animaux au cours des pâturages. Car, dans leurs pâturages et déplacements quotidiens, les éleveurs sont toujours menés de ces objets fabriqués par les forgerons. Ils ont besoin de machettes et haches pour effectuer l'émondage des arbres fourragères en période de saison sèche. Ces outils permettent également aux éleveurs d'assurer leur propre défense ainsi que celle de leurs ruminants en cas d'attaque des animaux sauvages et des prédateurs.

Une autre version des relations de plaisanterie est racontée par Youssouf (2006,13p),

« le Peul aurait acquis le bétail au détriment du forgeron qu'il a dupé, alors qu'ils étaient de bons amis. Le forgeron travaillait dur pour acquérir du bétail qu'il confia en gardiennage à son ami peul. Pour éviter la confusion de leurs propriétés respectives, le Peul proposa au forgeron d'utiliser des marques de propriété différente. Les animaux du forgeron porteront des feuilles vertes, alors que le Peul utilisera des feuilles sèches. Peu après, tous les bœufs portaient des feuilles sèches. Le Peul informa alors le forgeron de la perte de ses bêtes portant les feuilles vertes. Le forgeron s'avisa par la suite de la duperie dont il avait été victime. Les deux partenaires auraient ri de cette situation et décidé de maintenir des relations d'amitié et de coopération. »

Aussi les forgerons fabriquent-ils également des bracelets, des bagues pour lutter contre certaines maladies de l'enfant et les parures de beauté dont les femmes *Fulbe* ont besoin pour se rendre belles. L'approvisionnement de ces objets tant convoités par les populations explique la présence quotidienne des *Fulbe* chez les forgerons. Ces fréquentations mutuelles ont donné naissance à une fraternité entre ces deux acteurs. Lorsque forgeron et Peul se rencontrent, les deux personnes engagent des taquineries. Le forgeron est appelé à prendre son aise chez le Peul qu'il considère comme son 'maître' selon la coutume de ces communautés.

4.1.3- Relation à plaisanterie entre *Fulbe* et les *Mandés*

Il existe également une relation de cousinage entre les *Fulbe* et les Mandé. Les mandés se reconnaissent par une scarification faite sur leur front. Ces derniers considèrent les *Fulbe* comme leurs maîtres en tenant compte de la hiérarchie traditionnelle. Cette relation à plaisanterie se manifeste de plusieurs manières dès que les alliés se rencontrent.

Il est par exemple fréquent de voir un *Mandé* essayer les chaussures que porte son Peul. Les femmes le font même avec leurs foulards « *sèkente* ». Ils le font pour exprimer la position sociale du peul comme un 'homme grand' bien sûr au plan de la tradition mais aussi en guise de reconnaissance de l'estime et de la déférence à l'égard de son 'maître'.

De même, le Mandé prend également son aise chez le Peul. Celui-ci jette par terre tout ce qu'il a donné au Mandé. Car, il n'est pas bienséant à un Mandé de recevoir des mains de son 'maître' son aise. Le bénéficiaire formule des prières de bénédictions à son donateur.

De même, lorsque ces derniers mangent dans un même plat, le Peul doit être le premier à choisir le morceau de viande quel que soit l'âge de ce dernier avant que le Mandé n'opère son choix.

4.1.4- Relation à plaisanterie entre *Fulbe* et les griots

Dans la société *Baatonu*, la caste des griots a pour vocation de chanter les louanges de leurs maîtres, de décliner leurs litanies. Les griots n'ont pas un lien de parenté à plaisanterie avec les *Fulbe*. Ils louent ces derniers parce qu'ils sont propriétaires de la richesse et sont des banquiers du Peuple *Baatonu*. Toutes les fois qu'un griot voit un Peul ou un *Jonwuro*, il chante ses louanges en rapport à son activité principale d'éleveur. On peut évoquer par exemple : en *Baatonu*, '*sonsu furo bakuru*', ce qui veut dire 'la mouche est devenue son chapeau'. En effet, des mouches sont toujours posées sur les chapeaux des *Fulbe* en raison du lait de vache qu'ils traient chaque matin. Il y a aussi, '*nan bissu baranu*' c'est-à-dire 'les boues de vaches sont toujours collées aux chaussures d'un Peul'. Ces différents éléments font partie intégrante de la vie d'un éleveur.

Mais aussi, le griot le loue par rapport au fait qu'il est détenteur de l'information c'est un communicateur par excellence, en témoigne ce dicton '*Mare a baru gere a ka goru sina kpai*' c'est-à-dire le Peul préfère annoncer l'information et rester à jeun. Les *Fulbe* sont toujours à la quête de l'information et c'est d'ailleurs l'une des raisons de leurs présences dans les marchés, qui est un cadre de rencontre et d'information. Toutes les fois que le griot loue son maître, celui-ci lui donne de l'argent en jetant cette somme par terre. Toutes les relations à plaisanterie jouent un rôle important dans la consolidation des relations entre les alliés.

4.2- Fonctions de la parenté à plaisanterie

4.2.1- Renforcement de la cohésion sociale entre les deux sociétés

La relation à plaisanterie entre les *Fulbe* et les *Baatombu* permet de renforcer la cohésion au sein de ces deux communautés.

En effet, elle développe dans la conscience collective des deux groupes un sentiment d'appartenance commune, de familiarité, de dépendance réciproque. Les acteurs se considèrent comme étant de la même famille, du même clan, ayant les mêmes intérêts à défendre. Cela crée de fait un lien affectif qui se manifeste par l'envie de rester ensemble, de s'assister, de ne pas se quereller. Ces différents

facteurs participent à la création et à la consolidation de la cohésion sociale entre ces deux communautés.

En outre, la relation à plaisanterie est un moyen par lequel, les deux peuples cristallisent leurs divergences et leur vécu quotidien. Dans nos sociétés traditionnelles pour dénoncer le comportement d'un individu, c'est généralement son cousin à plaisanterie qui est la personne la mieux indiquée à le faire par la blague ; car en réalité ce que votre cousin vous dit en plaisantant c'est ce que tout le monde pense de vous. Elle sert à dénoncer un comportement ou exprimer une doléance sans que cela ne provoque des mécontentements.

Le respect des conventions traditionnelles au sein des groupes à parenté à plaisanterie est fondamental. L'un des parentés à plaisanterie qui viole en premier ce pacte sacré risque de s'exposer à des représailles de nature mystique ou métaphysique. Il est fortement défendu par exemple à un cousin à plaisanterie de porter la main sur son proche. Le faire est une source de conséquences graves pour l'auteur de cet acte ainsi que pour les membres de sa famille (J uompan-Yakam, 2015).

Le spectre de malédiction qui pourrait frapper le violeur de l'alliance représente des gardes fous dans la manière d'agir et de faire des parents à plaisanterie. Ces dispositions permettent d'éviter les conflits ouverts et meurtriers entre *Baatombu* et *Fulbe* au nord Bénin.

De même, Radcliffe-Brown (1961) indique que « la relation à plaisanterie est une forme de relations d'amitié, qui est «une combinaison singulière de bienveillance et d'antagonisme », « une relation d'amitié dans laquelle existe un antagonisme apparent, contrôlé par des règles conventionnelles ». Il range ces relations de plaisanterie dans la catégorie des « rivalités amicales », comparables à la relation qui lie par exemple les universités d'Oxford et de Cambridge. La relation à plaisanterie est donc un ciment qui lie les membres d'ethnies différentes ou d'une même ethnie et dont le but est d'harmoniser leur vivre ensemble.

Ainsi, lors du conflit entre agriculteurs et éleveurs de 2003 à Yébessi qui a fait de nombreuses victimes des deux côtés, les Peuls de la localité ont été hébergés par les populations de Kpéssou, un village *Baatonu* voisin. Les habitants de ce village ont apporté toute l'hospitalité nécessaire à la communauté Peule désemparée et désespérée. Ils ont protégé les éleveurs ainsi que leurs animaux des Lokpa qui les pourchassaient.

Dans ces travaux sur les relations à plaisanterie au Niger, Saliou (2004) souligne que bien qu'étant un pays multiethnique, le Niger fait parti des rares pays en Afrique où règnent, au sein de la population, une symbiose, une harmonie et un respect mutuel. Des liens de cousinage à plaisanterie, tissés depuis des temps immémoriaux entre les ethnies, font que les tensions et les crises éventuelles sont automatiquement et socialement atténuées dès lors que l'arme de la parenté à plaisanterie est brandie.

Ainsi, les relations à plaisanterie existantes entre la caste des forgerons, des boucher, des griots et les Mandés et les *Fulbe* favorise le vivre ensemble entre ces communautés. Elle est comme un ciment du tissu social qui permet d'éviter ou de régler de façon efficace les conflits sans risque de frustration et de représailles des acteurs en présence dans la Commune de Tchaourou.

Dans certains pays de la sous-région, la relation à plaisanterie est valorisée comme par exemple le Burkina-Faso. En effet, dans plusieurs manifestations culturelles de l'Etat burkinabè, des plages horaires réservées à la parenté à plaisanterie sont aménagées dans le programme officiel. On note l'organisation de match de foot entre Bisa et Gurunsi, San et Moose et dont l'enjeu est de perdre, afin de ne pas gagner le trophée infamant « confirmant » le stéréotype (tête de chien, panier d'arachides, etc.).

Au Bénin, plusieurs alliances entre deux groupes socioculturels existent. Le cas le plus connu au nord Bénin est celui entre les *Baatombu* et les Nago ou Yoruba. Pour Affo (2014), le pacte de terre qui lie ces deux peuples est plus culturel que culturel

et il a aussi permis d'étendre le lien de fraternité au-delà des frontières ethniques, religieuses ou géographiques.

Par ailleurs, la parenté à plaisanterie permet aussi de détendre l'atmosphère. En effet, à l'occasion des événements tristes (décès) qui frappent les familles, la plaisanterie permet de détendre l'atmosphère par les propos qui font rire l'assistance. Au cours, de ces événements, la parenté à plaisanterie est la recette idéale pour animer l'assistance par les blagues et des insultes qui provoquent des rires et des sourires de l'assistance. Elle favorise un soulagement moral et contribue à oublier ce qui est survenu pendant quelques instants. La plaisanterie dans ces circonstances a une valeur thérapeutique et participe à reconforter les cœurs affligés par la disparition d'un membre de la famille.

L'étude de cas ci-après met en lumière un avantage des relations à plaisanterie entre les *Fulbe* et bouchers.

Encadré 2: *« En Mars 2015, mes parents ont été victimes du vol répété de trois taureaux. Le dernier taureau volé dans la nuit a été retrouvé sans. L'animal avait été déjà égorgé par un boucher du village voisin. Ce dernier était sur le point de transporter la viande dans le village de Koko à environ 25km pour la commercialisation.*

Le boucher avoua avoir acheté le bœuf auprès d'un jeune dont la moralité est douteuse parce qu'ayant été impliqué a maintes reprises sur ces genres d'actes. Il avoue aussi savoir que le bœuf n'appartenait pas au jeune en question. J'ai voulu porter l'affaire à la brigade de gendarmerie de Bétérou. Mais mes parents me déconseillent de le faire. Ils estiment malséant de convoquer un boucher à la gendarmerie ou en prison. Ils ont privilégié le règlement du problème à l'amiable sans se référer à la gendarmerie. Or, connaissant bien mes parents, si le boucher n'avait pas été impliqué dans cette affaire, ils n'auraient pas hésité à porter l'affaire devant les juridictions compétentes » (Propos de AG, Banigri, le 20/08/2015).

Ce récit permet de comprendre le rôle dévolu à la relation à plaisanterie. Dans le cas d'espèce, le mode de règlement à l'amiable a été préféré par les 'protagonistes' au nom des liens de relation à plaisanterie existants entre les Peuls et les bouchers. Car, porter l'affaire vers les institutions judiciaires serait une renonciation de des principes du vivre ensemble entre les *bouchers et les Fulbe*. Ce cas démontre comment à partir des relations à plaisanterie, une situation qui pouvait mettre à mal le vivre ensemble de deux groupes socioculturels peut être résolue sans se référer aux juridictions institutionnalisées. Au cas échéant, cela reviendrait à mettre à dure épreuve la relation traditionnellement instituée depuis des années entre les cousins à plaisanterie. Or, comme le dit un adage africain, « *le linge sale se lave en famille* ». Le lien de parenté à plaisanterie favorise la persistance de traditions séculaires de convivialité, de confiance, de tolérance et d'entraide mutuelles.

De même, aucune partie des groupes en relation de plaisanterie ne veut porter la responsabilité de l'effritement des relations qui ont existant depuis des décennies. En effet, selon les interlocuteurs, l'un des cousins à plaisanterie qui viole en premier ce pacte sacré risque de s'exposer à des représailles de nature mystiques ou métaphysiques. Les savoirs locaux affirment que les auteurs peuvent être attaqués par des maladies mortelles, absence de prospérité. Cette étude de cas confirme les travaux de Ciré (2015) qui a montré que le système de cousinage a été institué pour détendre l'atmosphère sociale et surtout pour éviter le conflit. La relation à plaisanterie, bien avant les mécanismes modernes de prévention des conflits, constituaient un formidable instrument de régulation et de stabilité sociale en Afrique et même ailleurs dans certaines sociétés traditionnelles.

Cependant, l'idée que les relations à plaisanterie puissent être utilisées comme mécanisme de prévention et de résolution des conflits est une hypothèse controversée. Les débats et controverses nourris par cette idée sont à la base de l'intérêt récent porté par les intellectuels et activistes africains aux relations à plaisanterie (Fouéré, 2005). Sans vouloir participer à la controverse, on notera que

l'utilisation des relations à plaisanterie comme mécanisme de prévention et de règlement des conflits est une hypothèse généreuse mais réductrice des causes des conflits actuels dans les États africains. Car, les « nouvelles guerres » sont complexes ; les questions d'exclusion et de partage du pouvoir se mêlent aux revendications identitaires et à la compétition pour le contrôle des ressources (Youssef, 2006). Il serait donc illusoire d'espérer prévenir ou résoudre les conflits de plus en plus complexes qui naissent en Afrique et dans le monde par les simples relations à plaisanterie.

4.2.2- Acte de bénédiction de savoir-vivre et de savoir être dans la société

La parenté à plaisanterie entre les Peuls et les *Baatombu* existant au sein de cette communauté renferme beaucoup de points forts. Ainsi donner de l'argent à son cousin à plaisanterie serait source de nombreuses bénédictions. Cette action est considérée comme du *jakka* en fulfulde c'est-à-dire une offrande. Le *jakka* permet d'avoir la magnanimité de Dieu dans la vie de celui qui respecte cette tradition. Elle permet de congédier des mauvais sorts qui attaquent la famille et ou l'auteur respectueux du *jakka*. Il se révèle donc comme l'ouverture des portes de prospérité. Le sage G.N. renchérit que « *jakka fait avancer l'homme (jakka e yaara neddo yesso, en fulfulde)* »; en d'autres termes « l'offrande ouvre les portes de la prospérité à l'être homme » (entretien réalisé à Boukoussera, le 23/10/2015). Cette bénédiction touche aussi bien le donneur et que le receveur. Elle se manifeste par une prospérité dans toutes les activités ou affaires entreprises. Les propos de SG en sont évocateurs

« quand vous faites le "Jakka" non seulement vous êtes respectueux de la tradition mais vous avez une bénédiction, vos activités vont prospérer et toutes les fois que vous ne le faites pas vous avez de problèmes avant l'année prochaine. Et quand vous vous évertuez à aller consulter des devins, ils vous diront que vous avez posé un acte par rapport à tel et qu'il faudra le corriger. Voilà ce que la culture nous apprend même si ce n'est pas scientifiquement démontré surtout avec les religions relevées qui disent que c'est Dieu qui a fait, c'est Dieu qui donne c'est Dieu qui prend » (entretien réalisé à Parakou, 14/08/2015).

Le geste de donation entre *Fulbe* et *Baatombu* est donc générateur de bénédiction selon les savoirs locaux. Cette construction sociale est dans les faits le leitmotiv du geste de donation qui à son tour œuvre à la conservation du lien social les communautés en étude. Ainsi, donc au travers de cette connaissance populaire la logique est d'arriver à motiver chez l'actant l'envie de donner et ainsi de conserver en toute inconscience le lien social (Canut. et *al.*, 2006).

En outre, la parenté à plaisanterie est un outil d'identification des personnes détenant les qualités de diriger. L'on estime en effet que la plaisanterie façonne l'être humain dans la société. Elle permet de renforcer la maîtrise de soi et le respect de la tradition. La maîtrise de ses nerfs au cours d'une plaisanterie est-elle bien vue dans la société. L'attitude contraire est condamnée par les connaisseurs de la tradition et l'auteur est traité comme un faible et perçu comme un enfant. Or, qualifier un homme adulte d'enfant dans la société africaine manifeste un manque de maturité et donc d'incapacité à participer aux prises de décisions qui concernent sa communauté. Par conséquent, ce dernier n'est pas consulté avant toutes les prises de décisions qui engagent la communauté.

Ainsi la maîtrise de soi au cours des taquineries entre cousin à plaisanterie serait même un critère fondamental sur lequel se base le collège de désignation des rois ou des responsables à divers niveaux avant de porter son choix sur un roi. De ce fait, elle est une valeur cardinale dont doit jouir celui qui est appelé à présider à la destinée d'une communauté ou d'un royaume. En témoigne les propos de SG qui affirme que

« pour qu'une personne soit désignée roi, chef dans une localité ou un village, il doit accepter les plaisanteries, ça fait partie des critères de choix d'un chef traditionnel ou d'un roi, accepter les plaisanteries. Parce que nul n'est parfait et il faut que dès que vous posez certains actes qu'il est des personnes pour vous reprocher ce que vous venez de faire, ce n'est pas votre frère, ni vos enfants mais c'est un cousin à plaisanterie qui est mieux indiqué à le faire » (entretien réalisé à Parakou, 14/08/15).

Ainsi, loin d'être une simple manifestation d'ensemble, les plaisanteries entre *Fulbe* et *Baatonu* sont un moyen d'éducation de l'agent social. On amène en effet celui qu'on taquine et à qui on chante les défauts à faire l'exercice de découverte de soi et à accepter les reproches tout en gardant son sang-froid. Les plaisanteries cultivent en l'être le sens de l'humilité et une constante autocritique ou l'auto remise en cause. Cela forge les futurs leaders à la tempérance combien nécessaire pour assumer convenablement la responsabilité de gouvernement du peuple.

Le chapitre suivant aborde les mutations intervenues dans la relation entre les *Fulbe* et les *Baatombu*.

4.3- Les relations entre *Fulbe* et *Baatombu* en pleine mutation

4.3.1- Bouleversement dans la garde des cheptels

Dans la tradition les Peuls avaient comme activité exclusive l'élevage. Compte tenu de leur savoir-faire dans ce secteur, les *Baatombu* leur confiaient leurs cheptels pour la garde. Ce qui est à l'origine de la constitution de plusieurs têtes de bœufs par les *Baatombu* et même des *Fulbe*. Ainsi, le gardiennage de bœuf a été d'une grande utilité pour les deux groupes socioculturels. Les éleveurs assument toute la responsabilité dans la garde de ces cheptels.

Lorsqu'un propriétaire de cheptel *Baatonu* avait un problème d'argent ou avait un besoin d'un taureau pour des raisons de cérémonie ; il exprimait le besoin à son Peul. C'est ce dernier qui lui indique la bête à vendre ou à retirer du troupeau pour son usage. Il ne revenait pas à celui-ci d'imposer son point de vue sur l'animal qu'il souhaiterait prendre. Car, seuls les éleveurs pouvaient dire avec pertinence la bête qui leur appartenait. C'est l'éleveur qui décidait de celle qui devrait être vendue ou gardée. Ils se positionnaient comme l'administrateur des biens du *Baatonu*. De ce fait, ils avaient obligation morale de donner des conseils appropriés à ceux-ci en ce qui concerne la gestion de leurs cheptels.

En outre, les Peuls sont les bénéficiaires directs du lait issu de ces animaux pour la consommation et pour la commercialisation. En effet, le lait est, pour les femmes *Fulbe* d'une grande importance économique, car l'excédent de lait vendu (surtout

pendant la saison des pluies) représente leur plus importante source de revenus (Bierschenk et *al.*, 1997). Les femmes ont toujours cette obligation qu'elles doivent assurer grâce aux revenus issus de la vente du lait. Il s'agit de l'achat d'objets d'usage quotidien comme les ingrédients pour la sauce (sel, piment, beurre de noix), les produits ménagers, le pétrole et le savon. En ce qui concerne l'argent restant, elles en disposent librement pour leurs besoins personnels ou pour faire fructifier leur capital. Toutefois, le lait accompagné de la bouillie (Boyri) est l'aliment apprécié de tous les éleveurs *Fulbe* (Adamou, 2012).

Cependant, la plupart de nos interlocuteurs indiquent qu'avec l'introduction de l'agriculture dans la vie des éleveurs suite à la grande sécheresse des années 1970 consécutive à la commercialisation des produits vivriers, cette forme de coopération a connu progressivement des modifications. Les éleveurs ont commencé par intégrer progressivement l'agriculture dans leur mode de vie, jusqu'à devenir les agro-éleveurs fortement indépendants du système de troc qu'ils ont vécu pendant des siècles avec les agriculteurs *Baatombu*.

Dès lors, on a assisté à une faible dépendance des uns et des autres et la création d'une distance entre ces deux peuples dans ce domaine. Les Peuls ne font pas systématiquement recours aux *Baatombu* pour assurer leurs alimentations. De même, l'autonomie financière de ces derniers rendue possible grâce à la commercialisation des produits vivriers d'une part et d'autre part, grâce à l'introduction des cultures de rentes qui a engendré la diversité des sources de revenus des agriculteurs.

Par ailleurs, avec la scolarisation de plusieurs fils *Baatombu*, on assiste à une autre forme de pratique d'élevage dans la zone. Elle consiste à la création des fermes par ce qu'on a appelé les petites bourgeoises locales. Dans ces fermes, les *Fulbe* sont utilisés comme bergers. Mais les rôles ont varié dans ce contexte. En effet, le berger n'a plus le monopole de décision sur les animaux comme par le passé. Ce dernier est chargé de la conduite des cheptels au pâturage, de leurs sécurités et de

s'en occuper au plan sanitaire. C'est dire donc qu'il n'a pas le pouvoir de décision sur le troupeau à lui confier. De même, comme il est de tradition les femmes disposent également du lait pour la consommation familiale et la commercialisation.

Aussi le berger est-il sous la responsabilité de son employeur et se doit de respecter les consignes de ce dernier sous peine d'être déchargé de la garde de ces animaux. Car aucun contrat écrit n'est établi qui met en exergue les droits et devoirs des deux acteurs. Il est généralement verbal. De ce fait, ceux-ci sont susceptibles d'être renvoyés à tout moment par leurs employeurs.

En outre, les bergers de ces fermes sont-ils généralement salariés. La rémunération mensuelle varie entre 20000 f et 25000 f CFA selon le propriétaire des troupeaux. Cette somme arrive à peine à couvrir leurs besoins les plus élémentaires. On s'aperçoit donc qu'il y a une dynamique dans les relations entre ces deux peuples. Le Peul qui autrefois était appelé 'maître' se retrouve dans une position d'employé de ce dernier. On assiste à une recomposition de la hiérarchie sociale traditionnellement établie dans cette société. Les *Fulbe* autrefois "banquiers" des *Baatombu* et économiquement influents sont employés par les *Baatombu* pour assurer la protection de leurs bœufs. Or, le peul dans sa logique traditionnelle se considère comme le 'maître' de son employeur.

Toutefois, plusieurs agriculteurs *Baatombu* ont encore leurs bœufs sous la garde des Peuls. A ce niveau on n'a pas assisté à une dynamique significative. Sauf que les *Baatombu* sont invités à assister leurs amis dans l'entretien des animaux en raison des soins vétérinaires de plus en plus importants et coûteux. En effet, avec les transhumances transfrontalières et nationales qui entraînent le déplacement massif des bétails ; des épidémies sont devenues très récurrentes dans notre pays. Pour prévenir ces épidémies, le gouvernement béninois a institué les campagnes nationales de vaccinations.

4.3.2- Dynamiques liés à l'incursion des peuls sur le champ politique local

Les départements du Borgou et de l'Alibori ont connu une forte influence des peuples *Baatombu*. Cette société est fortement hiérarchisée. La gestion du territoire fut pendant des siècles sous la domination des autorités traditionnelles. Ces derniers étaient chargés de l'administration du territoire. Ils étaient également les propriétaires du foncier et en donnaient à ceux qui exprimaient le besoin pour des exploitations agricoles. Ces autorités traditionnelles ont beaucoup d'influence dans la vie des peuples assimilés comme les Dendis, et les *Fulbe*. Cette influence a connu un affaiblissement au lendemain de la colonisation du Bénin et avec l'appropriation des terres par l'Etat béninois.

Par contre, les Peuls se sont très peu intéressés à l'appropriation des terres. Le plus important pour ces derniers est de trouver les ressources naturelles pour assurer un bon état à leurs cheptels. En témoigne leur forte mobilité au gré des saisons et des disponibilités des ressources naturelles pâturables. Ils sont permanemment en mouvement sans avoir aucun attachement à la terre. Dans leurs déplacements, ils ont sympathisé avec le peuple voisin dont les *Baatombu* dans le Borgou.

Les interlocuteurs ont indiqué que c'est à partir des années 1960 qu'on a assisté de plus en plus à une semi sédentarisation des Peuls dans la Commune de Tchaourou. Cette sédentarisation s'explique par leur poids démographique. Car, il était difficile de se déplacer au quotidien avec tous les membres de la famille. Cette situation a été renforcée au début des années 1960 par la Mission Evangélique qui a encouragé leurs fortes sédentarisation afin de faciliter l'enseignement biblique. Ces différents facteurs ont motivé la sédentarisation des Peuls à Tchatchou (Mission) ainsi que la formation des agglomérations *Fulbe* comme Boukoussera, Gararou, Soumon etc. Pour consolider leur influence dans cette communauté, les missionnaires envoyaient certains enfants à l'école à Sinendé. Les premiers intellectuels de cette communauté sont d'ailleurs issus de cette école missionnaire.

La sédentarisation a modifié le mode vie des Peuls. Elle a permis la scolarisation des enfants *Fulbe* de l'arrondissement de Tchachou et des six autres

arrondissements de la Commune de Tchaourou beaucoup plus tard. De même, la création de la première école primaire publique en milieu *Fulbe* au Bénin à Boukoussera en 1985. Tous les camps Peuls de la commune envoyèrent leurs enfants dans ce village pour la scolarisation. Cette initiative de l'Etat béninois de créer une école dans un village Peul a encouragé plusieurs parents de cette communauté à envoyé leurs enfants à l'école. Trente années plus tard, EPP/Boukoussera peut se féliciter d'avoir contribué à la scolarisation massive des fils et filles Peuls de la commune. En effet, grâce aux efforts conjugués de toute la communauté, plusieurs cadres *Fulbe* font leur apparition de plus en plus dans l'administration publique et privée du Bénin.

Ainsi, ces différents facteurs expliquent-ils la recomposition de l'univers politique locale dans la Commune de Tchaourou. Comme indiqué précédemment dans cette société les rôles sont traditionnellement séparés. Le pouvoir politique est l'apanage des *Baatombu* qui sont chargés de l'administration du territoire et le pouvoir économique détenu par les Peuls. Ces derniers ne se préoccupèrent guère à la gestion de la cité. Ainsi pour toute action à entreprendre les ordres provenaient des villages *Baatombu* voisins. En fait, chaque camp Peul était sous l'influence directe des villages dont ils sont proches. De ce fait, ils exécutent ce qui leur est demandé par leurs autochtones. Même à l'occasion des consultations électorales, les consignes de votes leurs étaient donnés sur le candidat ou la liste dont le choix devra être porté. Ces consignes étaient généralement respectées par la communauté Peule qui consacre le respect en la parole donnée à un modèle de vivre-ensemble.

Les *Fulbe* ne se préoccupent pas des affaires politiques. Ils considèrent la politique comme l'affaire des autres groupes socioculturels. C'était clairement défini dans l'ordre social et les *Fulbe* se devaient de toujours l'accepter comme quelque chose d'immuable. Pour cela, ils devraient demeurer 'les banquiers des *Baatombu*' et laisser le jeu politique aux autres groupes socioculturels.

Cependant, la situation connaît de nos jours des modifications avec l'affaiblissement du système politique traditionnel au profit de celui dit occidental qui a pris le déçu sur le pouvoir traditionnel. Cette recomposition de l'univers politique a suscité l'envie des *Fulbe* à s'exercer aussi à la chose politique afin de participer à l'instar des autres groupes socioculturels aux prises de décisions. Il s'agit en fait d'une prise de conscience de ceux-ci à accéder aux postes de décisions pour mieux défendre leurs intérêts. Car, plusieurs interlocuteurs mettent en exergue la marginalisation dont ils seraient victimes en raison de leur absence dans les instances de prise de décisions. De ce fait, leurs préoccupations ne semblent préoccuper ni les décideurs locaux, communaux et nationaux à cause de leurs faibles présences dans l'administration publique et privée du Bénin.

A titre illustratif, sur les 25 conseillers communaux que compte le conseil communal de Tchaourou, un seul est Peul en dépit du poids démographique que représente cette communauté à Tchaourou. D'ailleurs, au cours des élections communales de 2015, très peu de candidatures issues de cette communauté ont été enregistrées dans les sept arrondissements que compte la Commune de Tchaourou. De même, les candidats sont positionnés aux postes de suppléant ou en bas de liste où ils ont très peu de chance d'être élus.

Par ailleurs, la candidature des *Fulbe* aux postes électifs n'est pas favorablement accueillie par le peuple *Baatombu*. Car, pour ces derniers, le Peul considéré comme étant « étranger » ne peut prétendre occuper un poste de décision ou de direction au détriment des « fils du terroir ». Or, « le statut d'étranger et sa production constituent les premières étapes de la construction xénophobe (Bako Arifari, 2006). Il indique également que l'étranger est toujours construit ici par rapport à un enjeu et en fonction de temporalités mouvantes. Les catégories ordinaires de l'analyse anthropologique comme « autochtone/allochtonne », « ancien/nouveau » forment les éléments de la bipolarité xénophobe. La xénophobie renvoie dans certains contextes à une certaine idée de rapport de dépendance relative : d'une part entre une minorité exclue et une majorité excluant (comme c'est le cas ici entre *Baatombu* et

Peul de Tchaourou), d'autre part entre une minorité hégémonique et une majorité exclue.

Car, à leur avis, seuls les autochtones propriétaires de la terre ont le droit de participer à la compétition électorale. Les autres groupes socioculturels comme les Lokpa, les Yom et les *Fulbe* numériquement plus importants sont conviés à s'abstenir de participation aux compétitions électorales afin de perpétuer l'ordre social traditionnellement établi. Or, le renouveau démocratique a consacré la liberté d'association et de compétition de tous les citoyens béninois qui en remplissent les conditions lors des joutes électorales.

Dans cette perspective, nous ferons part à travers le récit ci-dessus le point d'une rencontre des cadres de l'arrondissement de Tchatchou lors des positionnements aux élections législatives de 2015.

Encadré 3 : *Le 23 février 2015, les cadres de l'arrondissement de Tchatchou se sont retrouvés à l'INFOSEC de Cotonou pour la désignation du suppléant pour les élections législatives d'Avril 2015. En effet, après les tractions des leaders politiques de la commune, il a été décidé que le candidat titulaire soit de Tchaourou centre et son suppléant de l'arrondissement de Tchatchou. Ainsi, monsieur CG cadre Baatonu de cet arrondissement a été désigné par le cadre de concertation de la commune pour occuper ce poste. Mais celui-ci déclina l'offre et proposa l'un de ses jeunes frères. Dès que les cadres Peuls de cet arrondissement ont été informés de ce choix opéré par le doyen CG, ceux-ci se sont opposés non seulement au choix mais à la démarche choisit.*

Il a été alors convenu de se retrouver à l'INFOSEC pour la désignation du candidat. Ainsi, à l'ouverture de la réunion, monsieur CG déclare « je vous annonce de vive voix que je serai plus candidat aux élections législatives prochaines. Je vous laisse la place pour continuer le combat entamé.....».

C'est alors qu'un cadre peuhl pris la parole et s'adressa à l'assistance en ces termes. « Cher papa, nous vous remercions pour cette initiative, à l'entame de cette rencontre vous avez dit avoir été pendant plus de 12 ans suppléants. Pendant tout ce temps, personne d'entre nous n'a osé se présenter contre vous pour des raisons de respect à l'ainé qui prévalent encore dans notre communauté. Aujourd'hui que vous renoncez au poste de suppléants qui vous est destiné ; je pense que le poste revient de droit aux Peuls car pendant plus d'une décennie vous avez régné sans partage avec les peuls ».

Au cours de cette réunion politique, les peuhls majoritaires faisaient bloc derrière une candidate et les Baatombu soutenaient aussi l'un des leurs. Après plusieurs heures de tractations politiques, la candidate Peuhle retire sa candidature. Avant de le faire, elle s'adressa à l'assistance en ces termes. « Aujourd'hui c'est un grand jour, je tiens à rappeler à l'assistance qu'on ne saurait de nos jours parler de la gestion de la Commune de Tchaourou sans associer la communauté Peuhle pour plusieurs raisons, à savoir : le poids démographique de la communauté Fulbe, le nombre de cadre que regorge cette communauté et le désir de participer au même titre que les autres communautés à la gestion de notre chère commune » (Extrait de la réunion, INFOSEC le 23/01/2015)

On constate à travers ce récit que les *Fulbe* et les *Baatombu* ont du mal à avoir un consensus sur le candidat au poste de suppléant aux élections législatives dans la huitième circonscription électorale. Les *Fulbe* longtemps absents sur la scène politique ont souhaité faire un pas dans ce domaine en positionnant l'un des leurs au poste de suppléant au candidat titulaire à ces élections législatives. Ce qui n'a pas reçu l'aval des autres. En effet, les jeunes cadres *Fulbe* ont exprimé au même titre que leurs frères *Baatombu* occuper les postes de prise de décision dans leurs localités. Dans la mesure où ceux-ci ont été de tout temps détenteurs de ces postes politiques et administratifs.

Car, les délégués ou chefs villages, les chefs d'arrondissement, les agents des services de déconcentrés de l'Etat sont issus exclusivement communautés surtout les *Baatombu*. Les positionnements sur toutes les listes électorales se font sans associer cette communauté pourtant numériquement importante dans la Commune de Tchaourou. On constate, l'émancipation de ce groupe socioculturel bouscule l'ordre politique préalablement établi. Les *Baatombu* ne semblent pas accepter la volonté de ceux-ci à occuper les postes de commandements dans la société. Dans la mesure où, cette communauté est depuis longtemps sous leurs tutelles, sans se préoccuper de la gestion des affaires publiques.

Cette attitude a commencé par changer le regard des uns sur les autres. En effet, ce désir de participer à la compétition électorale est interprété comme une concurrence aux *Baatombu* sur ce qu'ils ont toujours considéré comme une chasse gardée. Ceci a conduit à une division des cadres de l'arrondissement de Tchatchou en deux factions : l'une regroupant les *Baatombu* 'autochtones' de plus en plus minoritaires, et l'autre les *Fulbe* devenus majoritaires et donc perçus comme une source de menace pour le contrôle des ressources locales et des positions de pouvoir dans la Commune de Tchaourou.

C'est ce qui explique le consensus exigé au cours de la réunion consacrant la désignation du suppléant au candidat. Car, si les participants passaient au vote, la candidate Peule avait toutes les chances de passer.

Par ailleurs, au terme de la loi portant "unités administratives locales au Bénin créant les villages administratifs", plusieurs campements Peuls de la Commune de Tchaourou ont été érigés en villages administratifs. Elle a pour objectif de rendre autonome chaque localité à l'ère de la décentralisation ou chaque peuple est acteur de son développement. L'une des implications directes de l'application de ladite loi dans la Commune de Tchaourou est l'affaiblissement de l'influence des villages *Baatombu* sur ceux des Peuls. Car, ces villages ont désormais un conseil local avec à sa tête un délégué (chef village) qui est le premier responsable du village. Le choix des candidats ne leur sont pas de toute évidence imposé ou dicté comme par le passé.

Aussi ces nouveaux villages administratifs ne sont-ils pas tenus d'avoir recours aux autres avant d'entreprendre toute action de développement de leurs localités. Chaque localité à son destin en main et est tenue de prendre des initiatives locales pour favoriser son développement. Puisque, les priorités de ces villages ne sont pas toujours les mêmes. Elles varient d'un village à un autre. Tous les villages ont donc l'obligation de travailler sous le leadership des chefs villages et des conseillers locaux afin d'améliorer les conditions de vie de leurs administrés. Ils ne devront plus attendre que les autres prennent les décisions qui les incombent sans être associés.

Ainsi, de toute évidence on ne leur donnera pas les consignes de vote au moins en ce qui concernant les élections locales. Cet acte visiblement banal est d'une grande portée; en ce sens qu'elle s'apparente un peu à l'indépendance des pays africains au début des années 1960. Il est perçu comme un affranchissement de la joute colonialiste dans certaines localités. Dans la mesure où, ils ont la responsabilité de la gestion de leur localité, des acteurs de leur propre développement.

On constate que les relations entre les Peuhls et les *Baatombu* connaissent une dynamique. Les Peuls qui étaient autrefois perçus comme des « étrangers » et n'ayant pas de droit sur la terre, sont légalement reconnus et responsabilisés par l'Etat sur ce territoire en érigeant plusieurs de leurs localités en villages administratifs. De ce fait, ces derniers peuvent être perçus comme des menaces ou des concurrents déloyaux par les « autochtones ».

De même, les Peuhls qui étaient considérés comme les "banquiers" des *Baatombu* abandonnent cette division sociale de rôle pour faire une incursion sur le champ politique au nom de la volonté de participer au développement de leurs localités. Cette volonté est perçue comme une concurrence déloyale à l'égard des *Baatombu* qui ont de tout temps exercé le pouvoir politique dans nos communautés. Or, les Peuls veulent s'impliquer d'avantage dans la gestion des affaires de leurs localités.

En effet, au sein des comités chargés de résolutions des différents problèmes entre agriculteurs et éleveurs, des associations de développement, les Peuls sont très peu représentés. En plus, les autres groupes socioculturels sont quasiment les seuls présents dans l'administration béninoise. De ce fait, les Peuhls estiment que les amendes liées aux dégâts dans les champs sont beaucoup élevés que les dégâts perpétrés. Donc, la présence de toutes les communautés au sein de ces comités villageois de gestion de conflits est une stratégie de gestion participative des ces problèmes liés aux dégâts de champs.

CONCLUSION

Le fondement de la cohabitation pacifique entre deux sociétés est l'acceptation de l'autre dans sa différence ethnique, religieuse et culturelle. Les communautés *Fulbe* et *Baatombu* ont réussi à briser cette barrière linguistique, culturelle et religieuse pour éviter les conflits mortels qui déchirent les *Fulbe* et les agriculteurs.

En effet, ces deux sociétés ont développé de nombreux liens de fraternités depuis des décennies. Ce vivre-ensemble est encore vivace en raison des liens de solidarité développés et entretenus malgré les défis du monde actuel. Cette solidarité est faite d'assistance mutuelle. Les Peuhls sont impliqués dans la plupart des manifestations organisées par leur peuples voisins à travers les assistantes diverses. Il s'agit de don de petits ou gros ruminants : les bœuf, les moutons, les cabris, de la volaille (poulet et pintade) ou du lait et du fromage dans le souci de permettre à ses derniers de réussir l'organisation de leurs manifestations traditionnelle. De même, les Peuhls gardent les animaux des *Baatombu* car ces derniers ne sont pas des éleveurs professionnels. Aussi, les *Baatombu* assurent la sécurité des Peuhls en cas d'attaque de leurs animaux par les animaux sauvages ou en cas de razzias autrefois pratiqués. Ils approvisionnaient aussi les *Fulbe* en céréales pour la consommation car ceux-ci ne vivent que de l'élevage. On constate donc une solidarité entre ces deux communautés ce qui rend difficiles les confrontations ouvertes entre eux.

En outre, les relations à plaisanterie entre les deux peuples ont été classées en quatre catégories à savoir les relations à plaisanterie entre les *Fulbe* et les bouchers, les forgerons, les Mandés et les griots. Ces relations se manifestent à travers des railleries, et quelques fois à se proférer des insultes amicales et bien codifiées, et cela sans dommage social.

Ces affrontements verbaux étant en réalité des moyens de décrispation sociale et apparaissent comme une soupape pour désamorcer d'éventuelles tensions sociales qui peuvent survenir. Elle se présente comme un instrument traditionnellement de promotion de paix et de solidarité entre les peuples qui

développent cette relation. Ces relations à plaisanteries concourent à la cohésion sociale entre les membres des deux sociétés.

Par ailleurs, les relations pacifiques entre les Peuhls et les *Baatombu* ont connu une forte dynamique sans pourtant mettre en péril la cohésion sociale traditionnellement établi. Les formes de garde de bœufs ont évolué vers la création des fermes par les petites bourgeoisies locales dont les bergers restent et demeurent les Peuls qui sont généralement salariés. Ce qui remet en cause l'ordre social hiérarchique préalablement établit au sein de cette communauté.

De même, l'entrée en politique des jeunes Peuhls scolarisés apparaît comme une concurrence déloyale aux *Baatombu* qui sont détenteurs du pouvoir traditionnel et plus tard du pouvoir politique et administratif. Ainsi, cette volonté des Peuhls de participer à la gestion de leur localité démontre la volonté de passer du rôle de banquier des rois ou des *Baatombu*, au gestionnaire de la cité. Ce qui peut être vu comme un conflit d'attribution des rôles sociaux au sein de cette communauté.

Le bel exemple de cohabitation pacifique entre les sociétés *Baatombu* et *Fulbe* pourrait servir de référence afin de promouvoir la paix entre ces derniers et les autres groupes socioculturels. Les nombreuses politiques de règlement de conflits entre agriculteurs et éleveurs devraient s'inspirer de ce vivre-ensemble développé par les deux sociétés.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Adamou, S., 2012, *Conflits entre agriculteurs et éleveurs dans la gestion des ressources naturelles à Tchaourou*, FLAS/ UAC, 74p.
- Affo. F., 2014, 'Pacte de terre' et construction d'une cohabitation harmonieuse entre Baatonu et Nago du Bénin, annales de la Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines, volume 2, n°20, pp 23-30.
- Apic-ong., 2009, *Rapport de matérialisation des couloirs de pâturage des animaux dans les arrondissements de Bétérou, Sanson et Kika dans la commune de Tchaourou*, 27p.
- Bako- Arifari, N., 2006, *La gestion de la violence « xénophobie » dans le jeu politique béninois*, LASDEL, 30p.
- Bierschenk, T., et Forster, R., 2004, *L'organisation sociale des Peuls dans l'est de l'Atacora (République du Bénin, communes de Kouandé, Pehunco et Kérou)*, Department of Anthropology and African studies, Gutenberg Universität. Working papers, 86p.
- Bierschenk, T., et le MEUR P-Y., 1997, *Trajectoires peule au Bénin*, Paris, Karthala, 190p ;
- Blumer, H., 1937, *Symbolic Interactionism: Perspective and Method*, Englewood Cliffs, Prentice-Hall, 208p.
- Brockhaus, M., et al., (2003), *Médiation dans un cadre en mutation : victoires et défaites dans la gestion des conflits liés aux ressources naturelles dans le sud-Ouest du Burkina Faso*, IIED.
- Cecchi, P., 2007, *L'eau en partage : les petits barrages de Côte d'Ivoire*, IRD, 295p.
- Credel, 2008, Les déterminants des conflits ethniques entre Maxi et Idatcha de la Commune de Glazoué, 76p.
- Crozier, M., et Friedberg, E., 1981, *L'acteur et le système : les contraintes de l'action collectives*, Paris : édition du seuil, 500p.

- de Haan, L., 1990, *Rapports entre agriculteurs et éleveurs au Nord Bénin : Ecologie et interdépendance transformée*, 217p.
- de Jong et Ferdinand., 2005, *A Joking Nation: Conflict Resolution in Senegal (Casamance)*. *Canadian Journal of African Studies*, 413p.
- Dominique, P., et al., 2005, *Les conflits relationnels*, Paris, PUF, 75p.
- Durkheim, E., 1986, *Les règles de la méthode sociologique*, PUF, 1893p.
- Durkheim, E., 2007, *De la division du travail social*, Paris, PUF, coll. *Quadrige/grands textes*, 1987p.
- Ferrol, G., et al., 2013, *Dictionnaire de sociologie*, 4^{ème} édition revue et augmenté, Paris : Armand Colin, 329p.
- Fouéré, M., 2005, *les métamorphoses 'des relations à plaisanterie' . Un nouvel enjeu politique dans la construction des Etats- nations »*, Cahier d'Etude Africaine, 430p.
- Goffman, E., 1961, *Encounters: Two Studies in the Sociology of Interaction*, Indianapolis, Bobbs-Merril, 158p.
- INSAE, 2003, *Troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitation*, INSAE, Cotonou.
- Konaté, D., 1999, *les fondements endogènes d'une culture de paix au Mali : les mécanismes traditionnelles de prévention et de résolution des conflits*, in *Les fondements endogènes d'une culture de la paix en Afrique : Mécanismes traditionnels de prévention et de résolution des conflits*, Paris, UNESCO, 85p.
- Kouyaté, S., 2003, *Le cousinage à plaisanterie, notre héritage commun*, Conakry, Éditions Ganndal, 96p.
- Lewis, C., 1982, *Les fonctions du conflit social*, Paris : Presse Universitaire, 183p.
- Marc, E., 2005, *Psychologie de l'identité, soi et le groupe*, Paris, Dunod, 264p.

- Mauss, M., 1928, *Parentés à plaisanterie*, Paris, Annuaire de l'École pratique des hautes études, Section des sciences religieuses, 158p.
- Mead, G.H., 1934, *L'esprit, le soi et la société*, Paris : PUF, 1963.
- Mead, G.H., 1934, *L'esprit, le soi et la société*, trad., Paris, PUF, 1963p.
- Ogui, G., 2014, *Cohabitation interculturelle au Bénin : poids des préjugés ethniques et quête de la paix*, Harmattan, 200p.
- Olivier de Sardan, J-P., 2003, *L'enquête socio-anthropologique de terrain : synthèse méthodologique et recommandations à usage des étudiants*. LASDEL, Etudes et Travaux n°13, 59p.
- Parson, T., 1951, *An outline of the social system*, New York, Free Press, 440p.
- Paugam, S., 2008, *La pratique de la Sociologie*, Paris, édition Presse Universitaire de France, 193p.
- Paulme, D., 1939, *Parenté à plaisanteries et alliance par le sang en Afrique occidentale* », Africa, 444p.
- Quivy, R., et Campenhoudt, V., L., 1988, *Manuel de recherche en sciences sociales*, Paris, Bordas, 290p.
- Radcliffe-brown, A., R., 1968, *La parenté à plaisanteries* » in *Structure et fonction dans la société primitive*, Paris, Éditions de Minuit, 158p.
- Radcliffe-brown, A., R., 1968, *Structure et fonction dans la société primitive* », Paris, Éditions de Minuit, 212p.
- Schawartzenberg, R., 1998, *Sociologie politique*, Paris, Montchrestien, 623p.
- Sissao et Alain, J., 2002, *Alliances et parentes à plaisanterie au Burkina-faso. Mécanisme de fonctionnement et avenir sankofa et gurli*, éditions, Ouagadougou, Burkina Faso, 186 p.
- Sounon, A. et al., 2008, *Evaluation du coût économique et financier de la dégradation de l'environnement dans les zones arides au Bénin : cas des départements du Borgou et de l'Alibori*, Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature (MEHU), 240p.

REFERENCES WEBOGRAPHIQUES

- ACEF, 2016, in http://www.acelf.ca/c/fichiers/ACELF_Cadreorientation.pdf [Archive], consulté le 07/05/2016 à 11h10mn.
- Canut, C., et Smith, E., 2006, *Pactes, alliances et plaisanteries, Cahiers d'études africaines*, mis en ligne le 08 décembre 2006, in <http://etudesafricaines.revues.org/6198>, consulté le 01/04 / 2016 à 16h 31mn.
- Ciré, A., 2015, in http://www.senenews.com/2015/05/21/la-parente-a-plaisanterie-un-rempart-a-lethnocentrisme-par-cire-aw_127720.html, mise en ligne, le 21/05/2015 à 08:42, consulté le 11/02/2016 à 11h 30mn.
- Saliou, A., 2004, *Elections présidentielles : les raisons du succès !*, Haske, 21 novembre 2004 in <https://etudesafricaines.revues.org/6198>, consulté le 12/12/2015 à 11h 05mn.
- Youompan-Yakan, 2015, *Cousinage à plaisanterie au Niger : s'insulter juste pour rire*, Publié le 13 octobre 2015 à 16h44, in <http://www.jeuneafrique.com/mag/270900/societe/cousinage-a-plaisanterie-au-niger-sinsulter-juste-pour-rire/>, consulté le 11/02/2016 à 17h 21mn ;
- Youssouf, A., 2006, Identités et relations de plaisanterie chez les peuls de l'ouest du Burkina Faso, éditions de l'EHESS, « Cahiers d'études africaines » in <http://www.cairn.info/revue-cahiers-d-etudes-africaines-2006-4-page-779.htm>, consulté 07/06/2016 à 16h32mn.

Annexe 1: Outils de collectes de données

Guide d'Entretien avec *Baatombu* et les *Fulbe*

1- Localisation de la zone d'enquête

Village.....

Hameau.....

2- Identification de l'enquêté

NomPrénoms

Sexe.....

Profession.....

Résidence.....

Principaux thèmes du Guide d'Entretien

3- Relations *Baatombu* et *Fulbe*

- Origines des liens de fraternité entre *Baatombu* et *Fulbe*
- Manifestations des liens de solidarité entre ces deux communautés ;
- Typologie de ces liens entre *Fulbe* et *Baatombu* ;
- Formes d'assistance existant par les deux peuples (au cours du : mariage, funérailles, baptêmes, intronisation du roi, etc.);
- Fonctions de ce lien de solidarité entre les *Baatombu* et les *Fulbe* (les liens entre *Baatombu* et *Fulbe* rend- elle la relation plus harmonieuse et plus pacifique entre ces deux groupes ethniques ?) ;

4- Relations à plaisanteries entre *Baatombu* et *Fulbe*

- Origines
- Manifestations
- Fonctions et limites

5- Dynamique des relations entre les *Fulbe* et les *Baatombu*

Grille d'observation :

N°)	Points à observer	Résultats (observations)
1	Manière de se saluer	
2	Manifestation des relations à plaisanterie entre <i>Baatombu</i> et les <i>Fulbe</i>	
3	Lieux de l'expression des relations à plaisanterie	
4	Occupation spatiale des <i>Fulbe</i> par rapport aux villages <i>Baatombu</i> .	
5	Les formes et les manifestations de la solidarité	
6	Lieux et acteurs présents lors de règlements de conflits	

TABLE DES MATIERES

SOMMAIRE	2
DEDICACE	3
REMERCIEMENTS	4
SIGLES ET ACRONYMES	5
LISTE DES TABLEAUX	6
RESUME	7
ABSTRACT	7
PREMIERE PARTIE :	8
APPROCHES THEORIQUES ET METHODOLOGIQUES DE LA RECHERCHE	8
INTRODUCTION	9
CHAPITRE I : APPROCHES THÉORIQUES	11
1.1- Problématique	11
1.1.1- Problème	11
1.1.2- Hypothèses	13
1.1.3- Objectifs	13
1.1.3.1- Objectif général	13
1.1.3.2- Objectifs spécifiques	13
1.2- Axes actuels de la discussion	14
1.3- Clarification conceptuelle	17
1.4- Justification du choix du sujet de recherche	21
1.5- Justification du cadre de la recherche	22
CHAPITRE II : APPROCHES METHODOLOGIQUES	24
2.1 - Nature de la recherche	24
2.2- Techniques et outils de collecte des données	24
2.2.1- Revue documentaire	24

2.2.2 - L'entretien	25
2.2-3 Observation participante	26
2.3- Echantillonnage et groupes cibles	26
2.3.1- Techniques d'échantillonnage	26
2.3-2 Groupes cibles	27
2.4- Techniques de traitement des données	28
2.5- Modèle d'analyse	28
2.6- Difficultés rencontrées	29
2.7- Présentation du cadre de la recherche	29
2.7.1- Présentation du cadre physique	29
2.7.1.1- Etendue de la commune de Tchaourou	29
2.7.1.2- Climat	31
2.8- Relief	32
2.9- Hydrographie	32
2.10- Végétation	32
2.11- Données sociodémographiques et économiques	33
2.11-1 Données sociodémographiques	33
2.11.1.1- Démographie	33
2.11.1.2- Historique du Peuplemen	34
2.12- Données économiques	36

DEUXIEME PARTIE :

**FACTEURS DE LA COHABITATION PACIFIQUE ENTRE
FULBE ET BAATOMBU DE LA COMMUNE DE TCHAOUROU** **38**

**CHAPITRE III: MANIFESTATIONS DE LA
SOLIDARITE ENTRE FULBE ET BAATONU** **39**

3.1- Au plan économique	39
-------------------------	----

3.2- Au plan social	42
3.3- Au niveau politique	46
CHAPITRE IV : LA RELATION A PLAISANTERIE ENTRE FULBE ET BAATOMBU	52
4.1- Typologie des relations à plaisanterie	52
4.1.1- Relation à plaisanterie entre les Fulbe et les Bouchers	52
4.1.2- Relation à plaisanterie entre les Fulbe et les Forgerons	55
4.1.3- Relation à plaisanterie entre Fulbe et les Mandés	56
4.1.4- Relation à plaisanterie entre Fulbe et les griots	57
4.2- Fonctions de la parenté à plaisanterie	57
4.2.1- Renforcement de la cohésion sociale entre les deux sociétés	57
4.2.2- Acte de bénédiction de savoir-vivre et de savoir être dans la société	62
4.3- Les relations entre Fulbe et Baatombu en pleine mutation	64
4.3.1- Bouleversement dans la garde des cheptels	64
4.3.2- Dynamiques liés à l’incursion des peuls sur le champ politique local	67
CONCLUSION	75
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	77
REFERENCES WEBOGRAPHIQUES	80
TABLE DES MATIERES	83